L'EXODE.

SECOND LIVRE DE MOÏSE.

CHAPITRE I.

1. Ce *sont* ici les noms des enfants d'Israël qui entrèrent en Egypte avec Jacob. Ils *y* entrèrent chacun avec sa famille.
2. Ruben, Siméon, Lévi et Juda,
3. Issacar, Zabulon et Benjamin,
4. Dan et Nephthali, Gad et Ascer.
5. Toutes les personnes qui étaient nées de Jacob, étaient soixante et dix, avec Joseph *qui* était en Egypte.
6. Or, Joseph mourut, et tous ses frères, et toute cette génération-là.
7. Et les enfants d'Israël foisonnèrent et se multiplièrent extraordinairement, et ils s'accrurent et devinrent très puissants, tellement que le pays en fut rempli.
8. Depuis, il s'éleva un nouveau roi sur l'Egypte, qui n'avait point connu Joseph.
9. Et il dit à son peuple : Voici, le peuple des enfants d'Israël *est* plus grand et plus puissant que nous ;
10. Venez *donc*, agissons prudemment avec lui, de peur qu'il ne se multiplie, que s'il arrivait quelque guerre, il ne se joigne aussi à nos ennemis, qu'il ne combatte contre nous, et qu'il ne se retire de ce pays.
11. Ils établirent donc sur *le peuple* des commissaires d'impôts, pour l'accabler de charges; et *le peuple* bâtit des villes fortes à Pharaon, *savoir* Pithom et Rahmésès.
12. Mais plus on l'affligeait, plus il croissait et se multipliait; et *les Egyptiens* voyaient avec chagrin les enfants d'Israël.
13. Et les Egyptiens faisaient servir les enfants d'Israël avec rigueur ;
14. Tellement qu'ils leur rendirent la vie amère par une dure servitude, *en les employant à faire* du mortier, des briques, et toute sorte d'ouvrage *qui se fait* aux champs. Tout le service qu'on tirait d'eux *était* avec rigueur.
15. Le roi d'Egypte parla aussi aux sages-femmes hébreuses, dont l'une s'appelait Sciphra, et l'autre Puha.
16. Et il *leur* dit : Quand vous recevrez les enfants des femmes des Hébreux, et que vous *les* verrez sur le siége, si c'est un fils, mettez-le à mort, mais si c'est une fille, qu'elle vive.
17. Mais les sages-femmes craignirent Dieu, et ne firent pas ce que le roi d'Egypte leur avait dit; car elles laissèrent vivre les fils.
18. Alors le roi d'Egypte appela les sages-femmes, et leur dit · Pourquoi avez-vous fait cela, d'avoir laissé vivre les fils ?
19. Et les sages-femmes répondirent à Pharaon : C'est que les femmes des Hébreux ne *sont* point comme celles d'Egypte, car elles *sont* vigoureuses, elles ont accouché avant que la sage-femme vienne vers elles.
20. Et Dieu fit du bien aux sages-femmes; et le peuple se multiplia et devint très puissant.
21. Et parce que les sages-femmes craignirent Dieu, il fit prospérer leurs maisons.
22. Alors Pharaon fit *ce* commandement à tout son peuple, et dit : Jetez dans le fleuve tous les fils qui naîtront, mais laissez vivre toutes les filles.

CHAPITRE II.

1. Or, un homme de la maison de Lévi alla et épousa une fille de Lévi.
2. Laquelle conçut et enfanta un fils, et voyant qu'il était beau, elle le cacha pendant trois mois.
3. Mais ne pouvant le tenir caché plus longtemps, elle prit un coffret *fait* de jonc, et l'enduisit de bitume et de poix : ensuite elle y mit l'enfant, et *le* posa parmi des roseaux sur le bord du fleuve.
4. Et sa sœur se tenait loin pour savoir ce qui lui arriverait.
5. Or, la fille de Pharaon descendit au fleuve pour se laver; et ses filles se promenaient sur le bord du fleuve; et ayant vu le coffret au milieu des roseaux, elle envoya une de ses filles pour le prendre
6. Et *l*'ayant ouvert, elle vit l'enfant. Et voici, l'enfant pleurait. Elle en fut touchée de compassion, et elle dit *C'est* un des enfants des Hébreux.
7. Alors la sœur *de l'enfant* dit à la fille de Pharaon : Irai-je appeler une nourrice d'entre les femmes des Hébreux, et elle t'allaitera cet enfant ?
8. Et la fille de Pharaon lui répondit. Va. Et la jeune fille s'en alla, et appela la mère de l'enfant.
9. Et la fille de Pharaon lui dit : Emporte cet enfant et me l'allaite, et je *te* donnerai ton salaire; et la femme prit l'enfant, et l'allaita.
10. Et quand l'enfant fut devenu grand, elle l'amena à la fille de Pharaon, qui l'adopta pour son fils; et elle le nomma Moïse, parce que (dit-elle) je l'ai tiré des eaux.
11. Et il arriva, en ce temps-là, lorsque Moïse fut devenu grand, qu'il sortit vers ses frères, et qu'il vit leurs travaux; il vit aussi un Egyptien qui frap-

pait un Hébreu, d'entre ses frères;
12. Et ayant regardé çà et là, et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Egyptien et le cacha dans le sable.
13. Et il sortit le second jour, et voici, deux hommes hébreux se querellaient, et il dit à celui qui avait le tort : Pourquoi frappes-tu ton prochain?
14. Mais il *lui* répondit : Qui t'a établi prince et juge sur nous? Est-ce que tu veux me tuer, comme tu as tué l'Egyptien? Et Moïse craignit, et il dit : Certainement, le fait est connu.
15. Or, Pharaon ayant appris ce fait-là, chercha à faire mourir Moïse. Mais Moïse s'enfuit de devant Pharaon, et s'arrêta au pays de Madian, et s'assit auprès d'un puits.
16. Or, le sacrificateur de Madian avait sept filles, qui vinrent puiser *de l'eau* et elles remplirent les auges, pour abreuver le troupeau de leur père.
17. Mais des bergers survinrent, et les chassèrent. Alors Moïse se leva, et les garantit et abreuva leur troupeau.
18. Et quand elles furent retournées chez Réhuel leur père, il *leur* dit : Comment êtes-vous revenues sitôt aujourd'hui?
19. Elles répondirent : Un homme égyptien nous a délivrées de la main des bergers, et même nous a puisé abondamment *de l'eau* et a abreuvé le troupeau.
20. Alors il dit à ses filles : Et où *est*-il? Pourquoi avez-vous ainsi laissé cet homme? Appelez-le, et qu'il mange du pain.
21. Et Moïse consentit à demeurer avec cet homme-là, qui donna Séphora sa fille à Moïse.
22. Et elle enfanta un fils, et il le nomma Guersçom, car, dit-il, j'ai séjourné dans un pays étranger.
23. Or, il arriva, longtemps après, que le roi d'Egypte mourut; et les enfants d'Israël, *qui* gémissaient à cause de la servitude *où ils étaient*, crièrent, et le cri que la servitude *leur faisait pousser*, monta jusqu'à Dieu.
24. Dieu donc entendit leurs gémissements; et Dieu se souvint de l'alliance qu'il *avait faite* avec Abraham, Isaac et Jacob.
25. Ainsi Dieu regarda les enfants d'Israël, et connut *leur état*.

CHAPITRE III.

1. Or, Moïse paissait le troupeau de Jéthro son beau-père, sacrificateur de Madian, et menant le troupeau derrière le désert, il vint à la montagne de Dieu jusqu'à Horeb.
2. Et l'ange de l'Eternel lui apparut dans une flamme de feu, du milieu d'un buisson; et il regarda, et voici, le buisson était tout en feu; mais il ne se consumait point.
3. Alors Moïse dit : Je me détournerai maintenant, et je verrai cette grande vision, *et* pourquoi le buisson ne se consume point.
4. Et l'Eternel vit que *Moïse* s'était détourné pour regarder; et Dieu l'appela du milieu du buisson disant : Moïse, Moïse. Et il répondit : Me voici.
5. Et *Dieu* dit : N'approche point d'ici. Déchausse les souliers de tes pieds; car le lieu où tu es arrêté est une terre sainte.
6. Il dit aussi : Je *suis* le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. Et Moïse cacha son visage, parce qu'il craignait de regarder vers Dieu.
7. Et l'Eternel dit : J'ai très bien vu l'affliction de mon peuple qui *est* en Egypte, et j'ai entendu le cri qu'ils *ont jeté* à cause de leurs exacteurs, et j'ai connu leurs douleurs.
8. Aussi suis-je descendu pour le délivrer de la main des Egyptiens et pour le faire remonter de ce pays-là en un pays bon et spacieux, en un pays où coulent le lait et le miel, au lieu où sont les Cananéens, les Héthiens, les Amorrhéens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens.
9. Et maintenant, voici, le cri des enfants d'Israël est venu jusqu'à moi, et j'ai vu aussi la manière dont les Egyptiens les oppriment.
10. Maintenant donc, viens, et je t'enverrai vers Pharaon, et tu retireras mon peuple, *savoir*, les enfants d'Israël, hors d'Egypte.
11. Alors Moïse répondit à Dieu : Qui *suis*-je, moi, que j'aille vers Pharaon, et que je retire les enfants d'Israël hors d'Egypte?
12. Et *Dieu* dit : *Va*, car je serai avec toi; et tu auras ce signe que c'est moi qui t'ai envoyé : quand tu auras retiré *mon* peuple hors d'Egypte, vous servirez Dieu près de cette montagne.
13. Et Moïse dit à Dieu : Voici, quand je serai venu vers les enfants d'Israël, et que je leur aurai dit : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous; alors, s'ils me disent : Quel *est* son nom? que leur dirai-je?
14. Alors Dieu dit à Moïse : JE SUIS CELUI QUI SUIS. Il dit aussi : Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : *Celui qui s'appelle* JE SUIS m'a envoyé vers vous.
15. Dieu dit encore à Moïse : Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : L'ETERNEL, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob m'a envoyé vers vous; c'*est* ici mon nom éternellement, et c'*est* ici mon mémorial dans tous les âges.
16. Va, et assemble les anciens d'Israël, et leur dis : L'Eternel, le Dieu de vos pères, m'est apparu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et *m'a* dit : Certainement, je vous ai visités, *et j'ai vu* ce qu'on vous fait en Egypte.
17. Et j'ai dit : Je vous ferai remonter de l'Egypte où vous êtes affligés, au pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Phérésiens, des Héviens, et des Jébusiens, dans ce pays où coulent le lait et le miel.

18. Et ils obéiront à ta parole; et tu iras, toi et les anciens d'Israël, vers le roi d'Egypte, et vous lui direz: L'Eternel, le Dieu des Hébreux, est venu au-devant de nous. Maintenant donc nous te prions que nous allions le chemin de trois jours au désert, et que nous sacrifions à l'Eternel notre Dieu.
19. Or, je sais que le roi d'Egypte ne vous permettra point de vous en aller, sinon par main forte.
20. Mais j'étendrai ma main, et je frapperai l'Egypte par toutes les merveilles que je ferai au milieu d'elle; et après cela, il vous laissera aller.
21. Et je ferai que ce peuple trouvera grâce envers les Egyptiens, et il arrivera que, quand vous partirez, vous ne vous en irez point à vide.
22. Mais chaque femme doit demander à sa voisine, et à l'hôtesse de sa maison, des vaisseaux d'argent, et des vaisseaux d'or, et des vêtements que vous mettrez sur vos fils et sur vos filles, ainsi vous dépouillerez les Egyptiens.

CHAPITRE IV.

1. Et Moïse répondit, et dit: Mais voici, ils ne me croiront point, et ils n'obéiront point à ma parole; car ils diront: L'Eternel ne t'est point apparu.
2. Et l'Eternel lui dit: Qu'est-ce que *tu as* en ta main? Il répondit: Une verge.
3. Il dit: Jette-la par terre; et il la jeta par terre, et elle devint un serpent. Et Moïse s'enfuyait de devant *ce serpent*.
4. Alors l'Eternel dit à Moïse: Etends ta main, et saisis sa queue. Et il étendit sa main, et la saisit, et elle redevint verge en sa main.
5. *Fais cela devant eux*, afin qu'ils croient que l'Eternel, le Dieu de leurs pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob t'est apparu.
6. L'Eternel lui dit encore: Mets maintenant ta main dans ton sein. Et il mit sa main dans son sein, puis il la tira, et voici, sa main *était blanche* de lèpre comme la neige.
7. Puis *Dieu* dit: Remets ta main dans ton sein. Et il remit sa main dans son sein; et l'ayant retirée hors de son sein, voici, elle était redevenue comme son *autre* chair.
8. Que s'il arrive qu'ils ne te croient point, et n'obéissent point à la voix du premier prodige, ils croiront à la voix du second.
9. Et s'il arrive qu'ils ne croient point à ces deux prodiges, et qu'ils n'obéissent pas à ta parole, tu prendras de l'eau du fleuve, et tu *la* répandras sur la terre, et les eaux que tu auras prises du fleuve, deviendront du sang sur la terre.
10. Et Moïse répondit à l'Eternel: Hélas! Seigneur, ni d'hier, ni d'avant-hier je ne *suis* point un homme qui ait la parole aisée, même depuis que tu as parlé à ton serviteur; car j'ai la bouche et la langue pesantes.
11. Et l'Eternel lui dit: Qui a fait la bouche de l'homme? Ou, qui a fait le muet, ou le sourd, ou le voyant, ou l'aveugle? N'est-ce pas moi, l'Eternel?
12. Va donc maintenant, et je serai avec ta bouche, et je t'enseignerai *ce* que tu auras à dire.
13. Et *Moïse* répondit: Hélas! Seigneur, envoie, je te prie, celui que tu dois envoyer.
14. Et la colère de l'Eternel s'embrasa contre Moïse, et il *lui* dit: Aaron le Lévite n'*est*-il pas ton frère? Je sais qu'il parlera très bien. Et même, le voici qui sort au-devant de toi, et quand il te verra, il se réjouira dans son cœur.
15. Tu lui parleras donc, et tu mettras ces paroles en sa bouche; et je serai avec ta bouche et avec la sienne, et je vous enseignerai *ce* que vous aurez à faire.
16. Et il parlera pour toi au peuple, et ainsi il sera ta bouche, et tu lui seras à la place de Dieu.
17. Tu prendras aussi cette verge en ta main, avec laquelle tu feras ces prodiges.
18. Ainsi Moïse s'en alla et retourna vers Jéthro son beau-père, et il lui dit: Je te prie que je m'en aille, et que je retourne vers mes frères qui *sont* en Egypte, pour voir s'ils vivent encore. Et Jéthro lui dit: Va en paix.
19. Or l'Eternel dit à Moïse au *pays de* Madian: Va et retourne en Egypte; car tous ceux qui cherchaient ta vie, sont morts.
20. Ainsi Moïse prit sa femme et ses fils, et les mit sur un âne, et retourna au pays d'Egypte; et Moïse prit *aussi* la verge de Dieu en sa main.
21. L'Eternel avait dit aussi à Moïse: Puisque tu t'en vas, et que tu retournes en Egypte, prends garde à tous les miracles que j'ai mis en ta main; tu les feras devant Pharaon; mais j'endurcirai son cœur, et il ne laissera point aller le peuple.
22. Tu diras donc à Pharaon: Ainsi a dit l'Eternel: Israël *est* mon fils, mon premier-né;
23. Et je t'ai dit: Laisse aller mon fils, afin qu'il me serve; et tu as refusé de le laisser aller. Voici, je m'en vais faire mourir ton fils, ton premier-né.
24. Or, il arriva que *comme Moïse était* sur le chemin dans une hôtellerie, l'Eternel le rencontra et chercha de le faire mourir.
25. Et Séphora prit un couteau tranchant, et *en* coupa le prépuce de son fils, et *le* jeta à ses pieds, et dit: Certainement, tu m'*es* un époux de sang.
26. Alors *l'Eternel* le laissa. Et *Séphora* dit: *Tu m'es* un époux de sang, à cause de la circoncision.
27. Et l'Eternel dit à Aaron: Va-t'en au-devant de Moïse au désert. Il *y* alla donc, et le rencontra en la montagne de Dieu, et il le baisa.

28. Et Moïse rapporta à Aaron toutes les paroles de l'Eternel qui l'avait envoyé, et tous les prodiges qu'il lui avait commandé *de faire*.

29. Moïse donc poursuivit son chemin avec Aaron et ils assemblèrent tous les anciens des enfants d'Israël.

30. Et Aaron dit toutes les paroles que l'Eternel avait dites à Moïse, et fit les prodiges devant le peuple.

31. Et le peuple crut; et ils apprirent que l'Eternel avait visité les enfants d'Israël, et qu'il avait vu leur affliction; et se prosternant *en terre*, ils *l*'adorèrent.

CHAPITRE V.

1. Après cela, Moïse et Aaron vinrent et dirent à Pharaon : Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu d'Israël : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me célèbre une fête solennelle au désert.

2. Mais Pharaon dit : Qui *est* l'Eternel, que j'obéisse à sa voix, pour laisser aller Israël? Je ne connais point l'Eternel, et je ne laisserai point aller Israël.

3. Et ils dirent : Le Dieu des Hébreux est venu au-devant de nous; nous te prions que nous allions *maintenant* le chemin de trois jours au désert, et que nous sacrifiions à l'Eternel notre Dieu, de peur qu'il ne se jette sur nous par la mortalité ou par l'épée.

4. Et le roi d'Egypte leur dit : Moïse et Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de son ouvrage? Allez *maintenant* à votre travail.

5. Pharaon dit aussi : Voici, le peuple de ce pays *est* maintenant en grand nombre, et vous les faites chômer de leur travail.

6. Pharaon commanda ce jour-là même aux exacteurs *qui etaient* sur le peuple, et à ses commissaires, disant :

7. Vous ne donnerez plus de paille à ce peuple pour faire des briques, comme auparavant, *mais* qu'ils aillent et qu'ils s'amassent de la paille.

8. Cependant, vous leur imposerez la quantité de briques qu'ils faisaient auparavant, sans en rien diminuer, car ils *sont* gens de loisir; aussi crient-ils disant : Allons *et* sacrifions à notre Dieu.

9. Qu'on accable ces gens de travaux, et qu'ils s'y occupent, et qu'ils ne s'amusent point à des paroles de mensonge.

10. Alors les exacteurs du peuple et ses commissaires sortirent et dirent au peuple : Ainsi a dit Pharaon : Je ne vous donnerai plus de paille.

11. Allez vous-mêmes *et* prenez de la paille où vous *en* trouverez, quoiqu'on ne diminue rien de votre travail.

12. Alors le peuple se répandit par tout le pays d'Egypte, pour amasser du chaume au lieu de paille.

13. Et les exacteurs *les* pressaient disant : Achevez vos ouvrages chaque jour, comme quand la paille *vous* était *fournie*.

14. Même les commissaires des enfants d'Israël que les exacteurs de Pharaon avaient établis sur eux, furent battus; et on *leur* dit : Pourquoi n'avez-vous point achevé votre tâche de faire des briques, hier et aujourd'hui, comme auparavant?

15. Alors les commissaires des enfants d'Israël vinrent crier à Pharaon, disant : Pourquoi fais-tu ainsi à tes serviteurs?

16. On ne donne point de paille à tes serviteurs, et *toutefois* on nous dit : Faites des briques. Et voici, tes serviteurs *sont* battus, et on *en* impute la faute à ton peuple.

17. Et il répondit : Vous *êtes* de loisir, *vous êtes* de loisir; c'est pourquoi vous dites : Allons, sacrifions à l'Eternel.

18. Or, maintenant, allez, travaillez, car on ne vous donnera point de paille, et vous rendrez *toujours* la même quantité de briques.

19. Et les commissaires des enfants d'Israël virent qu'ils étaient dans un mauvais état, puisqu'on disait : Vous ne diminuerez rien de vos briques de la tâche de chaque jour.

20. Et en sortant d'auprès de Pharaon, ils rencontrèrent Moïse et Aaron, qui se trouvèrent devant eux;

21. Et ils leur dirent : Que l'Eternel vous regarde et *en* juge, vu que vous nous avez mis en mauvaise odeur devant Pharaon et devant ses serviteurs, en leur mettant l'épée à la main pour nous tuer.

22. Alors Moïse retourna vers l'Eternel, et dit : Seigneur, pourquoi as-tu fait maltraiter ce peuple? Pourquoi m'as-tu envoyé?

23. Car, depuis que je suis venu vers Pharaon pour parler en ton nom, il a maltraité ce peuple, et tu n'as point délivré ton peuple.

CHAPITRE VI.

1. Et l'Eternel dit à Moïse : Maintenant tu verras ce que je ferai à Pharaon : car il les laissera aller, *y étant contraint* par une main forte; même, *contraint* par une main forte, il les chassera de son pays.

2. Dieu parla encore à Moïse, et lui dit : Je *suis* l'Eternel.

3. Je suis apparu comme le Dieu fort, tout-puissant, à Abraham, à Isaac, et à Jacob; mais je n'ai point été connu d'eux par mon nom d'Eternel.

4. Et j'ai aussi établi mon alliance avec eux, pour leur donner le pays de Canaan, *qui est* le pays où ils ont voyagé, auquel ils ont habité comme étrangers.

5. Aussi j'ai entendu les sanglots des enfants d'Israël, que les Egyptiens tiennent esclaves, et je me suis souvenu de mon alliance.

6. C'est pourquoi, dis aux enfants d'Israël : Je *suis* l'Eternel, je vous retirerai de dessous les charges des Egyptiens, je vous délivrerai de leur servitude, et je vous rachèterai à bras étendu et par de grands jugements.

7. Et je vous prendrai pour mon peuple;

je vous serai Dieu, et vous connaîtrez que je *suis* l'Eternel votre Dieu, qui vous retire de dessous les charges des Egyptiens.

8. Et je vous ferai entrer au pays pour lequel j'ai levé ma main que je le donnerais à Abraham, à Isaac, et à Jacob; et je vous le donnerai *en* héritage; je *suis* l'Eternel.

9. Moïse donc parla ainsi aux enfants d'Israël; mais ils n'écoutèrent point Moïse, à cause de l'angoisse de *leur* esprit, et à cause de la servitude *où ils étaient*.

10. Et l'Eternel parla à Moïse, disant:

11. Va, *et* dis à Pharaon, roi d'Egypte, qu'il laisse sortir les enfants d'Israël de son pays.

12. Alors Moïse parla devant l'Eternel, et dit : Voici, les enfants d'Israël ne m'ont point écouté; et comment Pharaon m'écoutera-t-il, moi qui *suis* incirconcis des lèvres?

13. Cependant, l'Eternel parla à Moïse et Aaron, et leur donna ordre *d'aller trouver* les enfants d'Israël et Pharaon, roi d'Egypte, pour retirer les enfants d'Israël du pays d'Egypte.

14. Ce *sont* ici les chefs des maisons de leurs pères. Les enfants de Ruben, premier-né d'Israël: Hénoc et Pallu, Hetsron et Carmi. Ce *sont* là les familles de Ruben.

15. Et les enfants de Siméon : Jémuel, Jamin, Ohad, Jakin, Tsohar, et Scaül, fils d'une Cananéenne. Ce *sont* là les familles de Siméon.

16. Et ce *sont* ici les noms des enfants de Lévi, selon leurs générations: Guerscon, Kéhath et Mérari. Et les années de la vie de Lévi *furent* cent trente-sept.

17. Les enfants de Guerscon : Libni et Scimhi, selon leurs familles.

18. Et les enfants de Kéhath : Hamram, Jithshar, Hébron et Huziel. Et les années de la vie de Kéhath *furent* cent trente-trois.

19. Et les enfants de Mérari : Malhi et Musci. Ce *sont* là les familles de Lévi, selon leurs générations.

20. Or, Hamram prit Jokbed, sa tante, pour femme, qui lui enfanta Aaron et Moïse. Et les années de la vie de Hamram *furent* cent trente-sept.

21. Et les enfants de Jithshar : Coré, Népheg et Zicri.

22. Et les enfants de Huziel : Miscaël, Eltsaphan et Sithri.

23. Et Aaron épousa Eliscébah, fille de Hamminadab, sœur de Nahasson, qui lui enfanta Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar.

24. Et les enfants de Coré : Assir, Elkana et Abiasaph. Ce *sont* là les familles des Corites.

25. Mais Eléazar, fils d'Aaron, prit pour sa femme une des filles de Puthiel, qui lui enfanta Phinées. Ce *sont* là les chefs des pères des Lévites, selon leurs familles.

26. *Or, c'est là* cet Aaron et *c'est ce* Moïse, auxquels l'Eternel dit : Retirez les enfants d'Israël du pays d'Egypte, selon leurs bandes.

27. Ce *furent* eux qui parlèrent à Pharaon, roi d'Egypte, pour retirer les enfants d'Israël d'Egypte; *c'est* ce Moïse et *c'est cet* Aaron.

28. Il arriva donc qu'au jour que l'Eternel parla à Moïse au pays d'Egypte;

29. Quand, *dis-je*, l'Eternel parla à Moïse, disant : Je *suis* l'Eternel, dis à Pharaon, roi d'Egypte, toutes les paroles que je t'ai dites :

30. Alors Moïse dit devant l'Eternel: Voici, je *suis* incirconcis de lèvres, et comment Pharaon m'écoutera-t-il?

CHAPITRE VII.

1. Et l'Eternel dit à Moïse : Voici je t'ai établi *pour tenir la place de* Dieu vers Pharaon, et Aaron ton frère sera ton prophète.

2. Tu diras toutes les choses que je t'aurai commandées, et Aaron ton frère parlera à Pharaon, afin qu'il laisse aller les enfants d'Israël hors de son pays.

3. Mais j'endurcirai le cœur de Pharaon, et je multiplierai mes prodiges et mes miracles au pays d'Egypte.

4. Et Pharaon ne vous écoutera point; mais je mettrai ma main sur l'Egypte, et je retirerai mes armées, *savoir*, mon peuple, les enfants d'Israël, du pays d'Egypte, par de grands jugements.

5. Alors les Egyptiens sauront que je *suis* l'Eternel, quand j'aurai étendu ma main sur l'Egypte, et que j'aurai retiré les enfants d'Israël d'entre eux.

6. Moïse donc et Aaron firent comme l'Eternel leur avait commandé; ils firent ainsi.

7. Or, Moïse *était* âgé de quatre-vingts ans, et Aaron de quatre-vingt-trois, quand ils parlèrent à Pharaon.

8. Et l'Eternel parla à Moïse et à Aaron, disant :

9. Quand Pharaon vous parlera, et *vous* dira : Faites un miracle, alors tu diras à Aaron : Prends ta verge et *la* jette devant Pharaon, *et* elle deviendra un dragon.

10. Moïse donc et Aaron vinrent vers Pharaon, et firent comme l'Eternel avait commandé. Et Aaron jeta sa verge devant Pharaon et devant ses serviteurs, et elle devint un dragon.

11. Mais Pharaon fit venir aussi les sages et les enchanteurs; et ces magiciens d'Egypte firent la même chose par leurs enchantements.

12. Ils jetèrent donc chacun leurs verges, et elles devinrent des dragons, mais la verge d'Aaron engloutit leurs verges.

13. Et le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne les écouta point, selon que l'Eternel *en* avait parlé.

14. Et l'Eternel dit à Moïse : Le cœur de Pharaon est appesanti; il a refusé de laisser aller le peuple.

15. Va-t'en dès le matin vers Pharaon;

voici, il sortira vers l'eau; tu te pré-
senteras donc devant lui sur le rivage
du fleuve, et tu prendras en ta main la
verge qui a été changée en serpent.
16. Et tu lui diras : L'Eternel, le Dieu
des Hébreux, m'avait envoyé vers toi,
disant : Laisse aller mon peuple, afin
qu'il me serve au désert; et voici, tu
ne *m*'as point écouté jusqu'ici.
17. Ainsi a dit l'Eternel : A ceci tu sau-
ras que je *suis* l'Eternel : Voici, je m'en
vais frapper de la verge qui *est* en ma
main, les eaux du fleuve, et elles seront
changées en sang.
18. Et le poisson qui *est* dans le fleuve
mourra, et le fleuve deviendra puant,
et les Egyptiens se travailleront *beau-
coup* pour boire des eaux du fleuve.
19. L'Eternel dit aussi à Moïse : Dis à
Aaron : Prends ta verge, et étends ta
main sur les eaux des Egyptiens, sur
leurs rivières, sur leurs ruisseaux, et
sur leurs marais, et sur tous les amas
de leurs eaux, et elles deviendront du
sang, et il y aura du sang par tout le
pays d'Egypte, dans les vaisseaux de
bois et de pierre.
20. Moïse donc et Aaron firent comme
l'Eternel avait commandé. Et *Aaron*
ayant levé la verge, *en* frappa les eaux
du fleuve, Pharaon et ses serviteurs le
voyant; et toutes les eaux qui *étaient*
au fleuve furent changées en sang.
21. Le poisson aussi qui *était* dans le
fleuve, mourut, et le fleuve *en* devint
puant, tellement que les Egyptiens ne
pouvaient boire des eaux du fleuve; et il
y eut du sang par tout le pays d'Egypte.
22. Les magiciens d'Egypte firent la
même chose par leurs enchantements.
Et le cœur de Pharaon s'endurcit, tel-
lement qu'il ne les écouta point, selon
que l'Eternel en avait parlé.
23. Et Pharaon *leur* ayant tourné le
dos, vint en sa maison, et n'appliqua
point encore son cœur à cela.
24. Or, tous les Egyptiens creusèrent
autour du fleuve *pour trouver* de l'eau
à boire, parce qu'ils ne pouvaient pas
boire de l'eau du fleuve.
25. Et il se passa sept jours, depuis que
l'Eternel eut frappé le fleuve.

CHAPITRE VIII.

1. Après cela, l'Eternel dit à Moïse : Va
vers Pharaon, et lui dis : Ainsi a dit
l'Eternel : Laisse aller mon peuple, afin
qu'il me serve.
2. Que si tu refuses de *le* laisser aller,
voici, je m'en vais frapper de grenouil-
les tous tes pays.
3. Et le fleuve produira une infinité de
grenouilles, qui monteront et entreront
dans ta maison, et dans la chambre où tu
couches, et sur ton lit, et dans la maison
de tes serviteurs, et parmi *tout* ton peu-
ple, et dans tes fours et dans tes maies.
4. Ainsi les grenouilles monteront sur
toi, sur ton peuple, et sur tous tes ser-
viteurs.
5. L'Eternel donc dit à Moïse : Dis à
Aaron : Etends ta main avec ta verge
sur les fleuves, sur les rivières, et sur
les marais, et fais monter les grenouil-
les sur le pays d'Egypte.
6. Ainsi Aaron étendit sa main sur les
eaux de l'Egypte, et les grenouilles mon-
tèrent, et couvrirent le pays d'Egypte.
7. Et les magiciens firent la même chose
par leurs enchantements, et firent mon-
ter des grenouilles sur le pays d'Egypte.
8. Alors Pharaon appela Moïse et Aaron,
et dit : Fléchissez l'Eternel par vos priè-
res, afin qu'il retire les grenouilles de
dessus moi et de dessus mon peuple; et
je laisserai aller le peuple, afin qu'ils
sacrifient à l'Eternel.
9. Et Moïse dit à Pharaon : Glorifie-toi
sur moi : Pour quel temps fléchirai-je
par mes prières *l'Eternel* pour toi et
pour tes serviteurs, et pour ton peuple,
afin qu'il extermine les grenouilles loin
de toi et de tes maisons? Il n'en demeu-
rera que dans le fleuve.
10. Alors il répondit : Pour demain. Et
Moïse dit : *Il sera fait* selon ta parole,
afin que tu saches qu'il n'y a nul tel que
l'Eternel notre Dieu.
11. Les grenouilles donc se retireront
de toi, et de tes maisons, et de tes ser-
viteurs, et de ton peuple; il n'en de-
meurera que dans le fleuve.
12. Alors Moïse et Aaron sortirent d'a-
vec Pharaon. Et Moïse cria à l'Eternel,
à l'occasion des grenouilles qu'il avait
fait venir sur Pharaon.
13. Et l'Eternel fit selon la parole de
Moïse. Ainsi les grenouilles moururent,
tellement qu'elles ne *furent* plus dans
les maisons, ni dans les villages, ni à la
campagne.
14. Et ils les amassèrent par monceaux,
et la terre *en* devint puante.
15. Mais Pharaon voyant qu'il avait du
relâche, appesantit son cœur, et ne les
écouta point, selon que l'Eternel avait
parlé.
16. Et l'Eternel dit à Moïse : Dis à Aaron :
Etends ta verge, et frappe la poussière
de la terre, et elle deviendra des poux
par tout le pays d'Egypte.
17. Et ils firent ainsi : Aaron étendit sa
main avec sa verge, et frappa la pous-
sière de la terre, et elle devint des poux,
sur les hommes et sur les bêtes; toute
la poussière du pays devint des poux
dans tout le pays d'Egypte.
18. Et les magiciens *voulurent* faire la
même chose par leurs enchantements,
pour produire des poux, mais ils ne
purent. Les poux donc furent tant sur
les hommes, que sur les bêtes.
19. Alors les magiciens dirent à Pha-
raon : C'*est* ici le doigt de Dieu. Toute-
fois, le cœur de Pharaon s'endurcit, et
il ne les écouta point, selon que l'Eter-
nel avait parlé.

20. Puis l'Eternel dit à Moïse. Lève-toi de bon matin, et te présente devant Pharaon. Voici, il sortira vers l'eau: et tu lui diras: Ainsi a dit l'Eternel: Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve.
21. Car si tu ne laisses pas aller mon peuple, voici, je m'en vais envoyer contre toi, contre tes serviteurs, contre ton peuple, et contre tes maisons un mélange d'insectes; et les maisons des Egyptiens seront remplies de ce mélange, et la terre aussi sur laquelle ils *seront*.
22. Mais je distinguerai en ce jour-là la terre de Coscen, où se tient mon peuple, tellement qu'il n'y aura nul mélange d'insectes, afin que tu saches que je *suis* l'Eternel, le Dieu de toute la terre.
23. Et je mettrai de la différence entre ton peuple et mon peuple. Demain ce prodige se fera
24. Et l'Eternel *le* fit ainsi, et un grand mélange d'insectes entra dans la maison de Pharaon, et dans *chaque* maison de ses serviteurs, et dans tout le pays d'Egypte. La terre fut gâtée de ce mélange d'insectes
25. Alors Pharaon appela Moïse et Aaron, et dit: Allez, sacrifiez à votre Dieu dans ce pays.
26. Mais Moïse dit: Il ne serait pas à propos de faire ainsi, car ce que nous sacrifierions à l'Eternel notre Dieu, serait une abomination pour les Egyptiens. Voici, si nous sacrifiions l'abomination des Egyptiens devant leurs yeux, ne nous lapideraient-ils pas?
27 Nous irons le chemin de trois jours au désert, et nous sacrifierons à l'Eternel notre Dieu, comme il nous dira.
28. Alors Pharaon dit: Je vous laisserai aller pour sacrifier au désert à l'Eternel votre Dieu, pourvu seulement que vous n'alliez pas plus loin. Fléchissez *l'Eternel* pour moi par vos prières
29. Et Moïse dit: Voici, je sors d'avec toi, et je fléchirai par prières l'Eternel, afin que le mélange d'insectes se retire demain de Pharaon, de ses serviteurs, et de son peuple. Mais que Pharaon ne continue point à se moquer, en ne laissant point aller le peuple pour sacrifier à l'Eternel.
30. Alors Moïse sortit d'avec Pharaon, et fléchit l'Eternel par prières.
31. Et l'Eternel fit selon la parole de Moïse, et le mélange d'insectes se retira de Pharaon, *et* de ses serviteurs, et de son peuple, il ne resta pas un seul *insecte*.
32. Mais Pharaon appesantit son cœur encore cette fois, et ne laissa point aller le peuple.

CHAPITRE IX.

1. Alors l'Eternel dit à Moïse: Va vers Pharaon, et lui dis. Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu des Hébreux. Laisse aller mon peuple afin qu'il me serve;
2. Car si tu refuses de *le* laisser aller, et si tu le retiens encore,
3. Voici, la main de l'Eternel sera sur ton bétail qui *est* aux champs, sur les chevaux, sur les ânes, les chameaux, les bœufs et les brebis, *savoir*, une très grande mortalité.
4. Et l'Eternel distinguera le bétail des Israélites d'avec le bétail des Egyptiens, en sorte que rien de ce *qui est* aux enfants d'Israël ne mourra.
5. Et l'Eternel assigna un terme disant. Demain l'Eternel fera ceci dans le pays.
6. L'Eternel donc fit cela dès le lendemain, et tout le bétail des Egyptiens mourut; mais du bétail des enfants d'Israël il n'en mourut pas une seule *bête*.
7. Et Pharaon envoya *voir*, et voici, il n'y avait pas une seule *bête* morte du bétail *des enfants* d'Israël. Toutefois, le cœur de Pharaon s'appesantit, et il ne laissa point aller le peuple.
8 Alors l'Eternel dit à Moïse et à Aaron Prenez plein vos mains de cendres de fournaise, et que Moïse les répande vers les cieux en la présence de Pharaon.
9. Et *ces cendres* deviendront de la poussière sur tout le pays d'Egypte, et il s'en fera des ulcères bourgeonnants en pustules, tant sur les hommes que sur les bêtes, dans tout le pays d'Egypte.
10. Ils prirent donc de la cendre de fournaise, et se tinrent devant Pharaon, et Moïse la répandit vers les cieux, et il s'en forma des ulcères bourgeonnants en pustules, dans les hommes et dans les bêtes.
11. Et les magiciens ne purent se tenir devant Moïse, à cause des ulcères; car les magiciens avaient des ulcères comme tous les Egyptiens.
12. Et l'Eternel endurcit le cœur de Pharaon, et il ne les écouta point, selon que l'Eternel avait parlé à Moïse.
13. Puis l'Eternel dit à Moïse: Lève-toi de bon matin, et te présente devant Pharaon, et lui dis Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu des Hébreux: Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve;
14. Car à ce coup je vais faire venir toutes mes plaies dans ton cœur, et sur tes serviteurs et sur ton peuple, afin que tu saches qu'il n'y en a point de semblable à moi sur toute la terre
15. Car maintenant, si j'eusse étendu ma main, je t'aurais frappé de mortalité, toi et ton peuple, et tu aurais été effacé de la terre.
16. Mais certainement, je t'ai fait subsister pour ce sujet, afin que tu fasses voir ma puissance, et afin que mon nom soit célébré par toute la terre.
17. T'élèves-tu encore contre mon peuple, pour ne le laisser point aller?
18. Voici, je m'en vais faire pleuvoir demain, à cette même heure, une si grosse grêle, qu'il n'y en a point eu de semblable en Egypte, depuis le jour qu'elle a été fondée, jusqu'à présent.
19. Maintenant donc, envoie rassembler ton bétail, et tout ce que tu as à la cam-

pagne. Car la grêle tombera sur tous les hommes, et sur les bêtes qui se trouveront à la campagne, et qu'on n'aura pas fait retirer dans la maison, et ils mourront.

20. Celui des serviteurs de Pharaon qui craignit la parole de l'Eternel, fit promptement retirer dans les maisons ses serviteurs et ses bêtes.

21. Mais celui qui n'appliqua point son cœur à la parole de l'Eternel, laissa ses serviteurs et ses bêtes à la campagne.

22. Alors l'Eternel dit à Moïse : Etends ta main vers les cieux, et il y aura de la grêle sur tout le pays d'Egypte, sur les hommes et sur les bêtes, et sur toutes les herbes des champs au pays d'Egypte.

23. Moïse donc étendit sa verge vers les cieux, et l'Eternel fit tonner et grêler, et le feu se promenait sur la terre, et l'Eternel fit pleuvoir de la grêle sur le pays d'Egypte.

24. Et il y eut de la grêle, avec du feu mêlé parmi la grêle, *qui était* si prodigieuse, qu'il n'y en a point eu de semblable dans tout le pays d'Egypte, depuis qu'elle était devenue nation.

25. Et la grêle frappa dans tout le pays d'Egypte tout ce qui *était* aux champs, depuis les hommes jusques aux bêtes. La grêle frappa aussi toutes les herbes des champs, et brisa tous les arbres des champs.

26. Il n'y eut que la contrée de Goscen, où *étaient* les enfants d'Israël, où il n'y eut point de grêle.

27. Alors Pharaon envoya appeler Moïse et Aaron, et leur dit : J'ai péché cette fois ; l'Eternel *est* juste ; mais moi et mon peuple *nous sommes* méchants.

28. Fléchissez par prières l'Eternel ; que *ce soit* assez, et que Dieu ne fasse plus tonner ni grêler, car je vous laisserai aller, et on ne vous arrêtera plus.

29. Alors Moïse dit : Aussitôt que je serai sorti de la ville, j'étendrai mes mains vers l'Eternel, *et* les tonnerres cesseront, et il n'y aura plus de grêle, afin que tu saches que la terre *est* à l'Eternel.

30. Mais quant à toi et à tes serviteurs, je sais que vous ne craindrez pas encore l'Eternel Dieu.

31. Or, le lin et l'orge avaient été frappés ; car l'orge *était* en épis, et le lin *était* en tuyau.

32. Mais le blé et l'épeautre ne furent point frappés, parce qu'ils *étaient* cachés.

33. Moïse donc étant sorti de la ville d'avec Pharaon, étendit ses mains à l'Eternel ; et les tonnerres cessèrent et la grêle et la pluie ne tombèrent plus sur la terre.

34. Et Pharaon voyant que la pluie, la grêle et les tonnerres avaient cessé, continua encore à pécher, et il appesantit son cœur, lui et ses serviteurs.

35. Le cœur donc de Pharaon s'endurcit, et il ne laissa point aller les enfants d'Israël, selon que l'Eternel *en* avait parlé à Moïse.

CHAPITRE X.

1. Et l'Eternel dit à Moïse : Va vers Pharaon, car j'ai appesanti son cœur et le cœur de ses serviteurs, afin que je mette au dedans de lui les prodiges *que je m'en vais faire*,

2. Et afin que tu racontes, ton fils et le fils de ton fils l'entendant, ce que j'aurai fait en Egypte, et les prodiges que j'aurai faits au milieu d'eux ; et vous saurez que je *suis* l'Eternel.

3. Moïse donc et Aaron vinrent vers Pharaon, et lui dirent : Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu des Hébreux : Jusqu'à quand refuseras-tu de t'humilier devant ma face ? Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve.

4. Car si tu refuses de laisser aller mon peuple, voici, je vais faire venir demain des sauterelles en tes pays,

5. Qui couvriront *toute* la surface de la terre, tellement qu'on ne pourra voir la terre, qui brouteront le reste de ce qui est échappé, que la grêle vous a laissé, qui brouteront tous les arbres qui poussent dans les champs ;

6. Et qui rempliront tes maisons, et les maisons de tous tes serviteurs, et les maisons de tous les Egyptiens ; ce que tes pères n'ont point vu, ni les pères de tes pères, depuis le jour qu'ils ont été sur la terre, jusqu'à ce jour. Et ayant tourné le dos à Pharaon, il sortit d'avec lui.

7. Et les serviteurs de Pharaon lui dirent : Jusqu'à quand celui-ci nous sera-t-il en piége ? Laisse aller ces gens, et qu'ils servent l'Eternel leur Dieu. Ne vois-tu pas que déjà l'Egypte est perdue ?

8. Alors on fit revenir Moïse et Aaron vers Pharaon, et il leur dit : Allez, servez l'Eternel votre Dieu. Qui *sont* tous ceux qui iront ?

9. Et Moïse répondit : Nous irons avec nos jeunes gens et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et nos bœufs ; car nous avons *à célébrer* une fête solennelle à l'Eternel.

10. Alors il leur dit : Ainsi l'Eternel soit avec vous, comme je vous laisserai aller, vous et vos petits enfants. Regardez, car le mal *est* devant vous.

11. *Il* n'*en sera* pas ainsi ; mais vous autres hommes, allez maintenant et servez l'Eternel ; car c'est ce que vous demandez. Et on les chassa de devant Pharaon.

12. Alors l'Eternel dit à Moïse : Etends ta main sur le pays d'Egypte pour *faire venir* les sauterelles, afin qu'elles montent sur le pays d'Egypte et broutent toute l'herbe de la terre, *et* tout ce que la grêle a laissé de reste.

13. Moïse donc étendit sa verge sur le pays d'Egypte ; et l'Eternel fit passer sur le pays un vent oriental, tout ce jour-là et toute la nuit, *et* au matin le vent oriental avait amené les sauterelles.

14. Et il fit monter les sauterelles sur
tout le pays d'Egypte, et il *les* posa dans
toutes les contrées d'Egypte; *elles étaient*
en très grand nombre Il n'y en avait
point eu avant elles de semblables, et il
n'y en aura point de semblables après
elles.
15 Et elles couvrirent la surface de tout
le pays, tellement que la terre *en* fut cou-
verte, et elles broutèrent toute l'herbe de
la terre, et tout le fruit des arbres que
la grêle avait laissé, et il ne demeura au-
cune verdure aux arbres, ni aux herbes
des champs dans tout le pays d'Egypte.
16. Alors Pharaon fit appeler en diligence
Moïse et Aaron, et dit: J'ai péché contre
l'Eternel votre Dieu, et contre vous.
17. Or, maintenant, je te prie, pardonne-
moi mon péché, seulement pour cette
fois, et fléchissez l'Eternel votre Dieu
par prières, afin qu'il retire de dessus
moi seulement cette mort.
18. Il sortit donc d'avec Pharaon, et flé-
chit l'Eternel par prières.
19 Et l'Eternel fit lever un vent contrai-
re très fort, occidental, qui enleva les sau-
terelles et les enfonça dans la mer Rouge.
Il ne resta pas une seule sauterelle dans
toutes les contrées de l'Egypte.
20. Mais l'Eternel endurcit le cœur de
Pharaon, et il ne laissa point aller les
enfants d'Israël.
21. Alors l'Eternel dit à Moïse. Etends
ta main vers les cieux, et qu'il y ait des
ténèbres sur le pays d'Egypte, *si épais-*
ses qu'on les puisse toucher *de la main.*
22 Moïse donc étendit sa main vers les
cieux, et il y eut des ténèbres fort ob-
scures dans tout le pays d'Egypte, pen-
dant trois jours;
23. *De sorte que* l'on ne se voyait pas
l'un l'autre, et nul ne se leva du lieu où
il était pendant trois jours; mais tous
les enfants d'Israël jouirent de la lu-
mière dans le lieu de leurs demeures.
24. Alors Pharaon appela Moïse et dit:
Allez, servez l'Eternel; que seulement
vos brebis et vos bœufs demeurent; mê-
me vos petits enfants iront avec vous.
25. Mais Moïse répondit: Tu nous lais-
seras aussi prendre les sacrifices et les
holocaustes que nous ferons à l'Eternel
notre Dieu,
26. Et même nos troupeaux viendront
avec nous, sans qu'il *en* demeure un
ongle, car nous en prendrons pour ser-
vir l'Eternel notre Dieu, et nous ne sa-
vons pas avec quoi nous devons servir
l'Eternel jusqu'à ce que nous soyons par-
venus en ce lieu-là.
27. Mais l'Eternel endurcit le cœur de
Pharaon, de sorte qu'il ne voulut point
les laisser aller.
28. Et Pharaon lui dit: Retire-toi de
devant moi *et* donne-moi garde de voir
plus ma face, car au jour que tu verras
ma face, tu mourras.
29 Alors Moïse répondit Tu as bien
dit; je ne verrai plus jamais ta face.

CHAPITRE XI.

1. Or, l'Eternel avait dit à Moïse. Je fe-
rai venir encore une plaie sur Pharaon et
sur l'Egypte, *et* après cela il vous laisse-
ra aller d'ici: il vous laissera aller tout
à fait, et certainement il vous chassera
2. Parle, maintenant, le peuple l'enten-
dant, afin que chacun demande à son
voisin et chacune à sa voisine des vais-
seaux d'argent et des vaisseaux d'or.
3. Et l'Eternel avait fait trouver grâce
au peuple devant les Egyptiens, *et* même
Moïse était estimé *comme* un fort grand
homme au pays d'Egypte, tant par les ser-
viteurs de Pharaon, que par le peuple.
4. Et Moïse dit: Ainsi a dit l'Eternel:
Environ le minuit je passerai au travers
de l'Egypte,
5. Et tout premier-né mourra au pays
d'Egypte, depuis le premier-né de Pha-
raon, qui devait être assis sur son trône,
jusqu'au premier-né de la servante qui
est au moulin; même tout premier-né
des bêtes.
6. Et il y aura un si grand cri dans tout
le pays d'Egypte, qu'il n'y en eut jamais
et qu'il n'y en aura jamais de semblable.
7. Mais parmi tous les enfants d'Israël,
un chien ne remuera point sa langue, de-
puis l'homme jusqu'aux bêtes, afin que
vous sachiez que Dieu aura mis de la
différence entre les Egyptiens et les Is-
raélites.
8. Et tous tes serviteurs viendront vers
moi, et se prosterneront devant moi, di-
sant. Sors, toi, et tout le peuple qui *est*
sous toi; et après cela, je sortirai. Ainsi,
Moïse sortit d'avec Pharaon dans une
très grande indignation.
9. L'Eternel donc avait dit à Moïse.
Pharaon ne vous écoutera point, afin
que mes miracles soient multipliés dans
le pays d'Egypte.
10. Et Moïse et Aaron firent tous ces
miracles-là devant Pharaon. Et l'Eternel
endurcit le cœur de Pharaon, tellement
qu'il ne laissa point aller les enfants
d'Israël hors de son pays.

CHAPITRE XII.

1. Et l'Eternel avait parlé à Moïse et à
Aaron au pays d'Egypte, disant:
2. Ce mois vous *sera* le commencement
des mois; il vous *sera* le premier des
mois de l'année.
3. Parlez à toute l'assemblée d'Israel,
disant: Qu'au dixième *jour* de ce mois
chacun d'eux prenne un agneau ou un
chevreau, selon les familles des pères,
un agneau ou un chevreau, *chacun* pour
sa famille.
4. Mais si la famille est moindre qu'il
ne faut, pour *manger* un agneau ou un
chevreau, qu'il prenne son voisin, qui
est près de sa maison, selon le nombre
des personnes; vous compterez combien
il en faudra pour *manger* un agneau ou

un chevreau, ayant égard à ce que chacun *de vous* peut manger.
5. *Or*, l'agneau ou le chevreau, sera sans défaut, mâle, *et* de l'année; vous *le* prendrez d'entre les brebis ou d'entre les chèvres.
6. Et vous le tiendrez en garde jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute la congrégation de l'assemblée d'Israël l'égorgera entre les deux vêpres.
7. Et ils prendront de *son* sang, et ils *le* mettront sur les deux poteaux, et sur le linteau de la porte des maisons où ils le mangeront.
8. Et ils *en* mangeront la chair rôtie au feu cette nuit-là; ils la mangeront avec des pains sans levain, *et* avec des herbes amères.
9. N'en mangez rien à demi-cuit, ni qui ait été bouilli dans l'eau; mais *qu'il soit* rôti au feu, sa tête avec ses jambes et ses entrailles.
10. Et n'en laissez rien de reste jusqu'au matin, mais s'il en reste quelque chose au matin, vous le brûlerez au feu.
11. Et vous le mangerez ainsi: avec vos reins ceints, vos souliers en vos pieds et votre bâton en votre main, et vous le mangerez à la hâte; c'*est* la Pâque de l'Eternel.
12. Car je passerai cette nuit-là par le pays d'Egypte, et je frapperai tout premier-né au pays d'Egypte, depuis les hommes jusqu'aux bêtes; et j'exercerai des jugements sur tous les dieux de l'Egypte: Je *suis* l'Eternel.
13. Et le sang sera pour signe sur les maisons où vous *serez;* car je verrai le sang et je passerai par-dessus vous, et il n'y aura point de plaie parmi vous pour détruire, lorsque je frapperai le pays d'Egypte.
14. Et ce jour vous sera en mémorial, et vous le célébrerez comme une fête solennelle à l'Eternel, dans vos âges; vous le célébrerez comme une fête solennelle, par une ordonnance perpétuelle.
15. Vous mangerez pendant sept jours des pains sans levain; mais vous ôterez dès le premier jour le levain de vos maisons. Car si quelqu'un mange du pain levé, depuis le premier jour jusqu'au septième, cette personne-là sera retranchée d'Israël.
16. Au premier jour, *il y aura* une sainte convocation: il y en aura aussi une au septième jour; il ne se fera aucune œuvre en ce *jour-là;* seulement on vous apprêtera ce que chaque personne doit manger.
17. Vous observerez donc les pains sans levain; car en ce même jour-là j'aurai retiré vos troupes du pays d'Egypte. Vous observerez ce jour-là dans vos âges, par ordonnance perpétuelle.
18. Au premier *mois*, au quatorzième jour du mois, vous mangerez, le soir, des pains sans levain, jusqu'au vingt-unième jour du mois, au soir.
19. Il ne se trouvera point de levain dans vos maisons, pendant sept jours; car si quelqu'un mange du pain levé, cette personne-là sera retranchée de l'assemblée d'Israël, tant celui qui habite comme étranger, que celui qui est né au pays.
20. Vous ne mangerez point de pain levé; dans tous les lieux où vous demeurerez, vous mangerez des pains sans levain.
21. Moïse donc appela tous les anciens d'Israël, et leur dit: Choisissez, et prenez un petit d'entre les brebis ou d'entre les chèvres, selon vos familles, et égorgez la Pâque.
22. Et vous prendrez un bouquet d'hysope, vous *le* tremperez dans le sang qui *sera* dans un bassin, et vous arroserez du sang qui *sera* au bassin, le linteau et les deux poteaux; et nul de vous ne sortira de la porte de sa maison, jusqu'au matin.
23. Car l'Eternel passera pour frapper l'Egypte, et il verra le sang sur le linteau et aux deux poteaux, et l'Eternel passera par-dessus la porte, et ne permettra point que le destructeur entre dans vos maisons, pour frapper.
24. Vous garderez ceci comme une ordonnance perpétuelle pour vous et pour vos enfants.
25. Quand donc vous serez entrés au pays que l'Eternel vous donnera, selon qu'il *en* a parlé, vous observerez cette cérémonie.
26. Et quand vos enfants vous diront: Que *signifie* cette cérémonie?
27. Alors vous répondrez: C'*est* le sacrifice de la Pâque à l'Eternel, qui passa en Egypte par-dessus les maisons des enfants d'Israël, quand il frappa l'Egypte, et qu'il préserva nos maisons. Alors le peuple s'inclina et se prosterna.
28. Ainsi les enfants d'Israël s'en allèrent, et firent comme l'Eternel *l'avait* commandé à Moïse et à Aaron, ils le firent ainsi.
29. Et il arriva qu'à minuit l'Eternel frappa tous les premiers-nés du pays d'Egypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui devait être assis sur son trône, jusqu'aux premiers-nés des captifs qui *étaient* dans la prison, avec tous les premiers-nés des bêtes.
30. Et Pharaon se leva de nuit, lui et ses serviteurs, et tous les Egyptiens; et il y eut un grand cri en Egypte, parce qu'il n'y avait aucune maison où il n'y eût un mort.
31. Il appela donc Moïse et Aaron de nuit, et dit: Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, tant vous que les enfants d'Israël, et vous en allez; servez l'Eternel comme vous en avez parlé.
32. Prenez aussi vos brebis et vos bœufs, selon que vous *en* avez parlé, et vous en allez et me bénissez aussi.
33. Et les Egyptiens forçaient le peuple,

et se hâtaient de les faire sortir du pays,
car ils disaient : Nous *sommes* tous morts.
34. Le peuple donc prit sa pâte avant
qu'elle fût levée, *ayant* leurs maies liées
avec leurs vêtements sur leurs épaules.
35. Or, les enfants d'Israël avaient fait se-
lon ce que Moïse *leur* avait dit et avaient
emprunté des Egyptiens des vaisseaux
d'argent et d'or, et des vêtements,
36. Et l'Eternel avait fait trouver grâce
au peuple auprès des Egyptiens, qui *les*
leur avaient prêtés, de sorte qu'ils dé-
pouillèrent les Egyptiens.
37. Ainsi les enfants d'Israël étant par-
tis de Rahmésès, *vinrent* à Succoth, en-
viron six cent mille hommes de pied,
sans les petits enfants.
38. Il s'en alla aussi avec eux un grand
amas *de toutes sortes de gens* et de brebis
et de bœufs, *et* de fort grands troupeaux.
39 Et parce qu'ils avaient été chassés
d'Egypte, et qu'ils n'avaient pas pu
tarder *plus longtemps*, et qu'ils ne s'é-
taient apprêté aucune provision, ils
cuisirent par gâteaux sans levain, la
pâte qu'ils avaient emportée d'Egypte,
car ils ne l'avaient point fait lever
40. Or, la demeure que les enfants d'Is-
raël firent en Egypte, *fut* de quatre
cent et trente ans.
41. Il arriva donc au bout de quatre
cent et trente ans, il arriva, *dis-je* en
ce propre jour-là, que toutes les troupes
de l'Eternel sortirent du pays d'Egypte
42. C'est la nuit qu'on doit observer à
l'honneur de l'Eternel, parce qu'*alors*
il les retira du pays d'Egypte, cette
nuit-là doit être observée à *l'honneur*
de l'Eternel, par tous les enfants d'Is-
raël en leurs âges.
43. L'Eternel dit aussi à Moïse et à Aa-
ron : C'*est* ici l'ordonnance de la Pâque
Nul étranger n'en mangera
44. Mais tout esclave qu'on aura acheté
par argent, sera circoncis, *et* alors il en
mangera.
45. L'étranger et le mercenaire n'en
mangeront point.
46. On la mangera dans une même
maison, *et* vous n'emporterez point de
sa chair hors de la maison, et vous n'en
casserez point les os.
47. Toute l'assemblée d'Israël la fera.
48. Que si quelque étranger qui habite
chez toi, *veut* faire la Pâque à l'Eternel,
que tout mâle *qui* lui *appartient*, soit
circoncis, et alors il s'approchera pour
la faire, et il sera comme celui qui est
né dans le pays, mais nul incirconcis
n'en mangera.
49. Il y aura une même loi pour celui
qui est né au pays, et pour l'étranger
qui habite parmi vous.
50. Tous les enfants d'Israël firent
comme l'Eternel avait commandé à
Moïse et à Aaron; ils firent ainsi.
51. Il arriva donc en ce même jour-là
que l'Eternel retira les enfants d'Israël
du pays d'Egypte, selon leurs bandes.

CHAPITRE XIII.

1. Et l'Eternel parla à Moïse, disant :
2. Sanctifie-moi tout premier-né, tout
ce qui naît le premier parmi les en-
fants d'Israël, tant des hommes que des
bêtes, *car* il *est* à moi.
3. Et Moïse dit au peuple. Souvenez-
vous de ce jour-là auquel vous êtes sortis
d'Egypte, de la maison de servitude; car
l'Eternel vous en a retirés à main forte,
et qu'on ne mange point de *pain* levé.
4. Vous sortez aujourd'hui, au mois que
les épis mûrissent.
5. Quand donc l'Eternel t'aura introduit
au pays des Cananéens, des Héthiens,
des Amorrhéens, des Héviens et des Jé-
busiens, qu'il a juré à tes pères de te don-
ner, dans ce pays où coulent le lait et le
miel, alors tu feras ce service en ce mois;
6 Pendant sept jours tu mangeras des
pains sans levain, et au septième jour
il y aura une fête solennelle à l'Eternel.
7. On mangera pendant sept jours des
pains sans levain, et on ne verra point
chez toi de *pain* levé, et même on ne
verra point de levain dans toutes tes
contrées.
8. En ce jour-là tu feras entendre *ces*
choses à tes enfants, en disant. *Ceci se*
fait à cause de ce que l'Eternel me fit
lorsqu'il me retira de l'Egypte.
9. Et *ceci* te sera pour signe sur ta
main, et pour mémorial entre tes yeux,
afin que la loi de l'Eternel soit en ta
bouche, parce que l'Eternel t'aura re-
tiré d'Egypte par main forte.
10. Tu garderas donc cette ordonnance
en sa saison tous les ans.
11. Aussi, quand l'Eternel t'aura in-
troduit au pays des Cananéens, selon
qu'il te *l'a* juré et à tes pères, et qu'il te
l'aura donné,
12. Alors tu présenteras à l'Eternel tout
ce qui naît le premier, même tous les
premiers-nés des bêtes, ce que tu au-
ras de mâles *sera* à l'Eternel.
13. Mais tu rachèteras avec un agneau
ou un chevreau tous les premiers-nés
des ânesses, et si tu ne *les* rachètes
pas, tu leur couperas le cou. Tu rachè-
teras aussi tout premier-né des hommes
d'entre tes enfants.
14. Et quand ton fils t'interrogera un
jour en disant : Que *veut dire* ceci?
alors tu lui diras : L'Eternel nous a re-
tirés par main forte hors d'Egypte, de
la maison de servitude.
15. Car il arriva que quand Pharaon
s'endurcit pour ne nous laisser point
aller, l'Eternel tua tous les premiers-
nés dans le pays d'Egypte, depuis les
premiers-nés des hommes jusqu'aux
premiers-nés des bêtes, c'est pourquoi
je sacrifie à l'Eternel tous les mâles qui
naissent les premiers, et je rachète
tous les premiers-nés de mes enfants.
16. *Ceci te* sera donc pour un signe sur
ta main, et pour des fronteaux entre

tes yeux, que l'Eternel nous a retirés d'Egypte par main forte.
17. Or, quand Pharaon eut laissé aller le peuple, Dieu ne les conduisit point par le chemin du pays des Philistins, bien qu'il *fût* le plus proche; car Dieu disait : *Il est à craindre* que le peuple ne se repente, quand il verra la guerre, et qu'il ne retourne en Egypte.
18. Mais Dieu fit faire un circuit au peuple par le chemin du désert, *vers* la mer Rouge. Ainsi les enfants d'Israël montèrent en armes du pays d'Egypte.
19. Et Moïse avait pris avec lui les os de Joseph, parce que *Joseph* avait expressément fait jurer les enfants d'Israël, en *leur* disant : Certainement, Dieu vous visitera; vous transporterez donc avec vous mes os d'ici.
20. Et ils partirent de Succoth, et campèrent à Etham, *qui est* au bout du désert.
21. Et l'Eternel marchait devant eux; le jour dans une colonne de nuée, pour les conduire par le chemin, et la nuit dans une colonne de feu, pour les éclairer, afin qu'ils marchassent jour et nuit.
22. *Et* il ne retira point la colonne de nuée pendant le jour, ni la colonne de feu pendant la nuit, de devant le peuple.

CHAPITRE XIV.

1. Et l'Eternel parla à Moïse, disant :
2. Parle aux enfants d'Israël, qu'ils se détournent et qu'ils campent devant Pi-hahiroth, entre Migdol et la mer, vis-à-vis de Bahal-Tséphon; vous camperez vis-à-vis de ce *lieu-là* près de la mer.
3. Alors Pharaon dira des enfants d'Israël ; Ils *sont* embarrassés dans le pays, le désert les a enfermés.
4. Et j'endurcirai le cœur de Pharaon, et il vous poursuivra; mais je serai glorifié en Pharaon, et dans toute son armée, et les Egyptiens sauront que je *suis* l'Eternel. Et ils firent ainsi.
5. Or, on avait rapporté au roi d'Egypte que le peuple s'enfuyait. Et le cœur de Pharaon et de ses serviteurs fut changé à l'égard du peuple, et ils dirent. Qu'est-ce que nous avons fait, que nous ayons laissé aller Israël, tellement qu'il ne nous servira plus?
6. Alors il fit atteler son chariot, et il prit son peuple avec lui.
7. Il prit donc six cents chariots, et tous les chariots d'Egypte, sur tous lesquels *il y avait* des capitaines.
8. Et l'Eternel endurcit le cœur de Pharaon, roi d'Egypte, qui poursuivit les enfants d'Israël. Or, les enfants d'Israël étaient sortis à main levée.
9. Les Egyptiens donc les poursuivirent; et tous les chevaux des chariots de Pharaon, ses gens de cheval et son armée les atteignirent, comme ils étaient campés près de la mer, vers Pi-hahiroth, vis-à-vis de Bahal-Tséphon.
10. Et comme Pharaon était déjà proche, les enfants d'Israël levèrent leurs yeux, et voici, les Egyptiens marchaient après eux. Les enfants d'Israël donc eurent une fort grande peur, et crièrent à l'Eternel.
11. Ils dirent aussi à Moïse: Est-ce qu'il n'y avait point de sépulcres en Egypte, que tu nous aies emmenés, pour mourir au désert? Qu'est-ce que tu nous as fait, de nous avoir fait sortir d'Egypte?
12. N'*est*-ce pas ce que nous te disions en Egypte, disant : Laisse-nous, et que nous servions les Egyptiens? Car *il vaut* mieux que nous les servions, que si nous mourions au désert.
13. Et Moïse dit au peuple : Ne craignez point, arrêtez-vous, et voyez la délivrance de l'Eternel, qu'il vous accordera aujourd'hui; car pour les Egyptiens que vous avez vus aujourd'hui, vous ne les verrez jamais plus.
14. L'Eternel combattra pour vous, et vous demeurerez dans le silence.
15. Or, l'Eternel avait dit à Moïse : Que cries-tu à moi? Parle aux enfants d'Israël, *et dis-leur* qu'ils marchent.
16. Et toi, élève ta verge, et étends ta main sur la mer, et la fends; et que les enfants d'Israël entrent au milieu de la mer à sec.
17. Et quant à moi, voici, je vais endurcir le cœur des Egyptiens, afin qu'ils *y* entrent après eux, et je serai glorifié dans Pharaon et dans toute son armée, dans ses chariots et dans ses gens de cheval.
18. Et les Egyptiens sauront que je *suis* l'Eternel, quand j'aurai été glorifié dans Pharaon, dans ses chariots et dans ses gens de cheval.
19. Et l'ange de Dieu, qui allait devant le camp d'Israël, partit et s'en alla derrière eux; et la colonne de nuée partit de devant eux, et se tint derrière eux;
20. Et elle vint entre le camp des Egyptiens et le camp d'Israël. Elle était donc *aux uns* une nuée et une obscurité, et *pour les autres*, elle *les* éclairait la nuit; et ils ne s'approchèrent point les uns des autres de toute la nuit.
21. Or, Moïse avait étendu sa main sur la mer, et l'Eternel fit reculer la mer toute la nuit, par un vent d'orient *qui était* véhément; et il mit la mer à sec, et les eaux se fendirent.
22. Et les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer à sec; et les eaux leur *servaient de* mur à droite et à gauche.
23. Et les Egyptiens qui *les* poursuivaient entrèrent après eux au milieu de la mer; *savoir*, tous les chevaux de Pharaon, ses chariots et ses gens de cheval.
24. Mais il arriva que sur la veille du matin, l'Eternel, *étant* dans la colonne de feu et dans la nuée, regarda le camp des Egyptiens et le mit en déroute.
25. Et il ôta les roues de ses chariots, et fit qu'on les menait bien pesamment. Alors les Egyptiens dirent : Enfuyons-nous de devant les Israélites, car l'Eternel combat pour eux contre les Egyptiens.

26. Et l'Eternel dit à Moïse. Etends ta main sur la mer, et les eaux retourneront sur les Egyptiens, sur leurs chariots et sur leurs gens de cheval.
27. Moïse donc étendit sa main sur la mer, et la mer retourna avec impétuosité, comme le matin venait, et les Egyptiens fuyant, la rencontrèrent. Ainsi l'Eternel jeta les Egyptiens au milieu de la mer.
28. Car les eaux retournèrent et couvrirent les chariots et les gens de cheval de toute l'armée de Pharaon, qui étaient entrés après *les Israelites* dans la mer; et il n'en resta pas un seul.
29. Mais les enfants d'Israël marchèrent au milieu de la mer à sec; et les eaux leur *servaient de* mur à droite et à gauche.
30. L'Eternel donc en ce jour-là délivra Israël de la main des Egyptiens, et Israël vit les Egyptiens morts sur le bord de la mer.
31. Ainsi Israël vit la grande puissance que l'Eternel avait déployée contre les Egyptiens; et le peuple craignit l'Eternel, et ils crurent à l'Eternel et à Moïse son serviteur.

CHAPITRE XV.

1. Alors Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce cantique à l'Eternel, et ils dirent: Je chanterai à l'Eternel, car il s'est hautement élevé. Il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait.
2. L'Eternel *est* ma force et *ma* louange, et il a été mon libérateur, c'*est* mon Dieu fort, je lui dresserai un tabernacle, *c'est* le Dieu de mon père, je l'exalterai.
3. L'Eternel *est* un grand guerrier, son nom *est* l'Eternel.
4. Il a jeté dans la mer les chariots de Pharaon et son armée; l'élite de ses capitaines a été submergée dans la mer Rouge.
5. Les gouffres les ont couverts; ils sont descendus au fond *des eaux* comme une pierre.
6. Ta droite, ô Eternel, *a été* déclarée magnifique en force. Ta droite, ô Eternel, a brisé l'ennemi.
7. Tu as ruiné, par la grandeur de ta Majesté, ceux qui s'élevaient contre toi. Tu as envoyé ta colère, qui les a consumés comme du chaume.
8. Par le souffle de ta colère les eaux ont été amoncelées; les eaux courantes se sont arrêtées comme un monceau; les gouffres ont gelé au milieu de la mer.
9. L'ennemi disait: Je poursuivrai, j'atteindrai, je partagerai le butin, mon âme en sera assouvie, je tirerai mon épée, ma main les détruira.
10. Tu as soufflé de ton vent; la mer les a couverts; ils ont été enfoncés comme du plomb au plus profond des eaux.
11. Qui *est* semblable à toi parmi les forts, ô Eternel! Qui *est*, comme toi, magnifique en sainteté, redoutable, digne de louange, *et* qui fait des merveilles?
12. Tu as étendu ta droite; la terre les a engloutis.
13. Tu as conduit par ta miséricorde ce peuple que tu as racheté, tu *l'*as conduit par ta force à la demeure de ta sainteté.
14. Les peuples *l'*ont entendu *et* ils *en* ont tremblé, la douleur a saisi les habitants de la Palestine.
15. Alors les princes d'Edom ont été troublés, *et* le tremblement saisira les puissants de Moab; tous les habitants de Canaan se fondront.
16. La frayeur et l'épouvante tomberont sur eux; par la grandeur de ton bras, ils seront rendus stupides comme une pierre, jusqu'à ce que ton peuple, ô Eternel, soit passé; jusqu'à ce que ce peuple, que tu as acquis, soit passé.
17. Tu les introduiras et tu les planteras sur la montagne de ton héritage, au lieu *que* tu as préparé pour ta demeure, ô Eternel, dans le sanctuaire, Seigneur, *que* tes mains ont établi.
18. L'Eternel régnera à jamais et à perpétuité.
19. Car le cheval de Pharaon est entré, avec son chariot et ses gens de cheval, dans la mer; et l'Eternel a fait retourner sur eux les eaux de la mer; mais les enfants d'Israël ont marché à sec au milieu de la mer.
20. Et Marie, la prophétesse, sœur d'Aaron, prit un tambour en sa main, et toutes les femmes sortirent après elle, avec des tambours et des flûtes.
21. Et Marie leur répondait: Chantez à l'Eternel, car il s'est hautement élevé; il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait.
22. Puis, Moïse fit partir les Israélites de la mer Rouge, et ils tirèrent vers le désert de Sçur; et ayant marché trois jours par le désert, ils ne trouvaient point d'eau.
23. De là ils vinrent à Mara, mais ils ne pouvaient boire des eaux de Mara, parce qu'elles *etaient* amères, c'est pour cela que ce lieu fut appelé Mara.
24. Alors le peuple murmura contre Moïse, disant: Que boirons-nous?
25. Et *Moïse* cria à l'Eternel; et l'Eternel lui enseigna un *certain* bois, qu'il jeta dans les eaux, et les eaux devinrent douces. Ce fut là qu'il lui proposa des ordonnances et des statuts, et ce fut là *aussi* qu'il l'éprouva.
26. Et il *lui* dit: Si tu écoutes attentivement la voix de l'Eternel ton Dieu et si tu fais ce qui est droit devant lui; si tu prêtes l'oreille à ses commandements et si tu gardes toutes ses ordonnances, je ne ferai venir sur toi aucune des langueurs que j'ai fait venir sur l'Egypte; car je *suis* l'Eternel qui te guérit.
27. Puis ils vinrent à Elim, où *il y avait* douze fontaines d'eau et soixante et dix palmes, et ils campèrent là auprès des eaux.

CHAPITRE XVI.

1. Et toute l'assemblée des enfants d'Is-
raël étant partie d'Elim, vint au désert
de Sin, qui *est* entre Elim et Sinaï, au
quinzième jour du second mois, après
qu'ils furent sortis du pays d'Egypte
2. Et toute l'assemblée des enfants
d'Israël murmura dans ce désert contre
Moïse et Aaron.
3. Et les enfants d'Israël leur dirent.
Ah! que ne sommes-nous morts par
la main de l'Eternel au pays d'Egypte,
quand nous étions assis près des po-
tées de chair, quand nous mangions
notre soûl de pain! Car vous nous avez
amenés dans ce désert, pour faire mou-
rir de faim toute cette assemblée.
4. Alors l'Eternel dit à Moïse : Voici, je
vais vous faire pleuvoir des cieux du
pain, et le peuple sortira et *en* recueil-
lera pour chaque jour ce qu'il lui en
faut, afin que je l'éprouve, s'il marchera,
ou non, dans ma loi.
5. Mais le sixième jour, qu'ils apprê-
tent ce qu'ils auront apporté, et qu'il y
en ait le double de ce qu'ils recueille-
ront chaque jour.
6. Moïse donc et Aaron dirent à tous les
enfants d'Israël : Ce soir vous saurez que
l'Eternel vous a tirés du pays d'Egypte
7. Et au matin vous verrez la gloire de
l'Eternel, car l'Eternel a entendu vos
murmures contre lui Et *en effet*, qui
sommes-nous, que vous murmuriez
contre nous?
8. Et Moïse dit *encore*. *Ce sera* quand
l'Eternel vous aura donné ce soir de la
chair à manger, et qu'au matin il vous
aura rassasiés de pain, parce qu'il a en-
tendu vos murmures, par lesquels vous
avez murmuré contre lui. Car qui *som-
mes*-nous? Vos murmures ne *sont* pas
contre nous, mais *ils sont* contre l'E-
ternel.
9. Et Moïse dit à Aaron : Dis à toute
l'assemblée des enfants d'Israël : Ap-
prochez-vous de la présence de l'Eter-
nel, car il a entendu vos murmures.
10. Or il arriva, qu'aussitôt qu'Aaron
eut parlé à toute l'assemblée des en-
fants d'Israël, ils regardèrent vers le
désert, et voici, la gloire de l'Eternel se
montra dans la nuée;
11. Et l'Eternel parla à Moïse, disant :
12. J'ai entendu les murmures des en-
fants d'Israël. Parle-leur, et *leur* dis ·
Entre les deux vêpres vous mangerez de
la chair, et au matin vous serez rassasiés
de pain, et vous saurez que je *suis* l'E-
ternel votre Dieu.
13. Le soir donc il monta des cailles qui
couvrirent le camp, et au matin il y eut
une couche de rosée à l'entour du camp.
14. Et cette couche de rosée étant éva-
nouie, voici sur le désert une petite
chose ronde, menue comme de la blan-
che gelée sur la terre.
15. Ce que les enfants d'Israël ayant vu,
ils se dirent l'un à l'autre : Qu'est-ce
que cela? car ils ne savaient ce que c'*e-
tait*. Et Moïse leur dit : C'*est* ici le pain
que l'Eternel vous a donné à manger.
16. C'*est* ici ce que l'Eternel a comman-
dé Que chacun en recueille autant qu'il
lui en faut pour son manger, un homer
par tête, selon le nombre de vos per-
sonnes, chacun *en* prendra pour *ceux*
qui *sont* dans sa tente.
17 Les enfants d'Israël firent donc ainsi,
et *les uns en* recueillirent plus, *les au-
tres* moins.
18. Et ils *le* mesuraient par homer, et ce-
lui qui en avait recueilli beaucoup, n'*en*
avait pas plus qu'il ne lui en fallait, et
celui qui *en* avait recueilli peu, n'*en*
avait pas moins, mais chacun en recueil-
lait selon ce qu'il *en* pouvait manger.
19. Et Moïse leur avait dit. Que person-
ne n'en laisse de reste jusqu'au matin.
20 Mais *il y en eut qui* n'obéirent point
à Moïse; car quelques-uns en réservè-
rent jusqu'au matin, et il s'*y* engendra
des vers, et elle puait; et Moïse se mit
en grande colère contre eux.
21. Ainsi chacun en recueillait tous les
matins autant qu'il lui en fallait pour
manger, car lorsque la chaleur du so-
leil était venue, elle se fondait.
22. Et au sixième jour, ils recueillirent
du pain au double, deux homers pour
chacun. Alors les principaux de l'assem-
blée vinrent pour *le* rapporter à Moïse.
23. Et il leur répondit. C'*est* ce que l'E-
ternel a dit Demain *est* le repos, le Sab-
bat saint à l'Eternel, faites cuire ce que
vous avez à cuire, et faites bouillir ce
que vous avez à faire bouillir, et servez
tout ce qui sera de surplus, pour le gar-
der jusqu'au matin.
24. Ils le serrèrent donc jusqu'au matin,
comme Moïse *l*'avait commandé, et il ne
puait point, et il n'y eut point de vers.
25. Alors Moïse dit : Mangez-le aujour-
d'hui; car *c'est* aujourd'hui le repos de
l'Eternel. Aujourd'hui vous n'en trouve-
rez point dans les champs.
26. Pendant six jours vous le recueille-
rez, mais le septième *est* le Sabbat; il
n'y en aura point en ce *jour-là*.
27. Et au septième jour, quelques-uns
du peuple sortirent pour *en* recueillir,
mais ils n'*en* trouvèrent point.
28. Alors l'Eternel dit à Moïse : Jusqu'à
quand refuserez-vous de garder mes
commandements et mes lois?
29. Considérez que l'Eternel a établi
parmi vous le Sabbat; c'est pourquoi,
il vous donne au sixième jour du pain
pour deux jours, que chacun demeure
en son lieu, que nul ne sorte de son
lieu au septième jour.
30. Le peuple donc se reposa au sep-
tième jour.
31. Et la maison d'Israël nomma *ce
pain*, manne; et elle *etait* comme de la
semence de coriandre : *elle était* blanche
et elle avait le goût des beignets au miel.

32. Et Moïse dit : Voici ce que l'Eternel a commandé : Qu'on en remplisse un homer, pour le garder dans vos âges, afin qu'on voie le pain que je vous ai fait manger au désert, après que je vous ai retirés du pays d'Egypte.
33. Moïse donc dit à Aaron : Prends une cruche, et mets-y un plein homer de manne, et le pose devant l'Eternel, pour être gardé dans vos âges.
34. *Et* selon que le Seigneur avait commandé à Moïse, Aaron posa *la cruche* devant le Témoignage, afin qu'elle fût gardée.
35. Et les enfants d'Israël mangèrent la manne pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus au pays qu'ils devaient habiter; ils mangèrent, *dis-je*, la manne jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus aux frontières du pays de Canaan.
36. Or, un homer est la dixième partie d'un épha.

CHAPITRE XVII.

1. Toute l'assemblée des enfants d'Israël partit du désert de Sin, selon leurs traites, suivant le commandement de l'Eternel, et ils campèrent en Réphidim, où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple.
2. Et le peuple querella Moïse, et ils *lui* dirent : Donnez-nous de l'eau pour boire. Et Moïse leur dit : Pourquoi me querellez-vous? Pourquoi tentez-vous l'Eternel?
3. Le peuple donc eut soif dans ce lieu, par faute d'eau; et ainsi le peuple murmura contre Moïse, disant : Pourquoi nous as-tu fait monter hors d'Egypte, pour nous faire mourir de soif, nous et nos enfants, et nos troupeaux?
4. Et Moïse cria à l'Eternel, disant : Que ferai-je à ce peuple? Il s'en faut peu qu'ils ne me lapident.
5. Et l'Eternel répondit à Moïse : Passe devant le peuple, et prends avec toi des anciens d'Israël, et prends en ta main la verge dont tu frappas le fleuve, et marche.
6. Voici, je vais me tenir là devant toi sur un rocher de Horeb, et tu frapperas le rocher, et il en sortira des eaux, et le peuple boira. Moïse donc fit ainsi, à la vue des anciens d'Israël.
7. Et il nomma le lieu Massa et Mériba, à cause du débat des enfants d'Israël, et parce qu'ils avaient tenté l'Eternel en disant : L'Eternel est-il au milieu de nous, ou n'*y* est-il pas?
8. Alors Hamalek vint et livra bataille à Israël à Réphidim.
9. Et Moïse dit à Josué : Choisis-nous des hommes, et sors pour combattre contre Hamalek, *et* je me tiendrai demain au sommet du coteau, et la verge de Dieu *sera* en ma main.
10. Et Josué fit comme Moïse *le* lui avait commandé, en combattant contre Hamalek. Mais Moïse, Aaron et Hur montèrent au sommet du coteau.
11. Et il arrivait que, lorsque Moïse élevait sa main, Israël alors était le plus fort; mais quand il faisait reposer sa main, alors Hamalek était le plus fort.
12. Et les mains de Moïse *étant devenues* pesantes, ils prirent une pierre et *la* mirent sous lui, et il s'assit dessus; Aaron et Hur soutenaient aussi ses mains, l'un deçà et l'autre delà; ainsi ses mains furent fermes jusqu'au soleil couchant.
13. Ainsi Josué défit Hamalek et son peuple au fil de l'épée.
14. Alors l'Eternel dit à Moïse : Ecris ceci pour mémoire dans un livre, et fais entendre à Josué que j'effacerai entièrement la mémoire d'Hamalek de dessous les cieux.
15. Et Moïse bâtit un autel, et le nomma : l'Eternel mon étendard.
16. Il dit aussi : Parce que la main *a été levée* sur le trône de l'Eternel, l'Eternel a guerre contre Hamalek d'âge en âge.

CHAPITRE XVIII.

1. Jéthro, sacrificateur de Madian, beau-père de Moïse, ayant entendu toutes les choses que l'Eternel avait faites à Moïse et à Israël son peuple, *savoir*, que l'Eternel avait retiré Israël de l'Egypte,
2. Prit Séphora, la femme de Moïse, après qu'il l'eut renvoyée;
3. Et les deux fils de *cette femme;* l'un desquels s'appelait Guerscom, (parce qu'il avait dit : J'ai été voyageur dans un pays étranger,)
4. Et le second Elihézer, car le Dieu de mon père, *dit-il*, m'*a été* en aide, et m'a délivré de l'épée de Pharaon.
5. Jéthro donc, beau-père de Moïse, vint vers lui, avec ses enfants et sa femme, au désert, où il était campé *près de* la montagne de Dieu.
6. Et il fit dire à Moïse : C'est Jéthro, ton beau-père, qui vient vers toi, avec ta femme et ses deux fils avec elle.
7. Et Moïse sortit au-devant de son beau-père, et s'étant prosterné, le baisa, et ils s'enquirent l'un de l'autre touchant *leur* prospérité; ensuite ils entrèrent dans la tente.
8. Et Moïse raconta à son beau-père toutes les choses que l'Eternel avait faites à Pharaon et aux Egyptiens en faveur d'Israël, *et* tout le travail qu'ils avaient souffert par le chemin, et *comment* l'Eternel les avait délivrés.
9. Et Jéthro se réjouit de tout le bien que l'Eternel avait fait à Israël, parce qu'il les avait délivrés de la main des Egyptiens.
10. Et Jéthro dit : Béni *soit* l'Eternel qui vous a délivrés de la main des Egyptiens et de la main de Pharaon, *et* qui a délivré le peuple de la puissance d'Egypte.
11. Je connais maintenant que l'Eternel *est* grand par-dessus tous les dieux; car en cela même qu'ils se sont insolem-

ment élevés, *il a eu* le dessus sur eux.
12. Jéthro, beau-père de Moïse, prit aussi *pour offrir* à Dieu, un holocauste et des sacrifices; et Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent pour manger du pain avec le beau-père de Moïse, en la présence de Dieu.
13. Le lendemain, comme Moïse siégeait pour juger le peuple, et que le peuple se tenait devant Moïse depuis le matin jusqu'au soir,
14. Le beau-père de Moïse ayant vu tout ce qu'il faisait au peuple, *lui* dit: Qu'est-ce que tu fais au peuple? D'où vient que tu *es* seul assis, et que tout le peuple se tient devant toi, depuis le matin jusqu'au soir.
15. Et Moïse répondit à son beau-père. *C'est* que le peuple vient à moi, pour s'enquérir de Dieu.
16. Quand ils ont quelque cause, ils viennent à moi, alors je juge entre l'un et l'autre, et je *leur* fais entendre les ordonnances de Dieu et ses lois.
17. Mais le beau-père de Moïse lui dit Tu ne fais pas bien.
18. Certainement, tu succomberas, et toi et même ce peuple qui *est* avec toi, car cela *est* trop pesant pour toi, *et* tu ne saurais faire cela toi seul.
19. Ecoute donc mon conseil; je te conseillerai, et Dieu sera avec toi Sois pour le peuple auprès de Dieu, et rapporte les causes à Dieu;
20. Instruis-les des ordonnances et des lois, et fais-leur entendre la voie par laquelle ils doivent marcher, et ce qu'ils auront à faire.
21. Et choisis-toi d'entre tout le peuple des hommes vertueux, craignant Dieu, des hommes véritables, haïssant le gain déshonnête, et établis sur eux des chefs de milliers, des chefs de centaines, des chefs de cinquantaines, et des chefs de dizaines,
22. Et qu'ils jugent le peuple en tout temps; mais qu'ils te rapportent toutes les grandes affaires, et qu'ils jugent toutes les petites causes. Ainsi ils te soulageront et ils porteront *une partie de la charge* avec toi.
23. Si tu fais cela, et Dieu te *le* commande, tu pourras subsister, et même tout le peuple arrivera heureusement en son lieu.
24. Moïse donc obéit à la parole de son beau-père, et fit tout ce qu'il avait dit.
25. Ainsi Moïse choisit de tout Israël des hommes vertueux, et il les établit chefs sur le peuple, chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquantaines, et chefs de dizaines,
26. Qui devaient juger le peuple en tout temps, *mais* ils devaient rapporter les choses difficiles à Moïse, et juger de toutes les petites affaires.
27. Et Moïse laissa aller son beau-père, qui s'en retourna en son pays.

CHAPITRE XIX.

1. Au *premier jour du* troisième mois, après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Egypte, en ce même jour-là ils vinrent au désert de Sinaï.
2. Etant donc partis de Réphidim, ils vinrent au désert de Sinaï, et ils campèrent au désert; Israël, *dis-je*, campa vis-à-vis de la montagne.
3. Et Moïse monta vers Dieu, car l'Eternel l'avait appelé de la montagne, pour *lui* dire: Tu parleras ainsi à la maison de Jacob, et tu *le* feras entendre aux enfants d'Israël:
4. Vous avez vu ce que j'ai fait aux Egyptiens, et que je vous ai portés *comme* sur des ailes d'aigle, et que je vous ai fait venir vers moi.
5. Maintenant donc, si vous obéissez à ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez aussi d'entre tous les peuples mon plus précieux joyau, bien que toute la terre m'appartienne.
6. Et vous me serez un royaume de sacrificateurs, et une nation sainte. Ce *sont* là les discours que tu tiendras aux enfants d'Israël.
7. Et Moïse vint et appela les anciens du peuple, et proposa devant eux toutes les choses que l'Eternel lui avait commandées.
8. Alors tout le peuple d'un commun accord répondit et dit. Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit. Et Moïse rapporta à l'Eternel *toutes* les paroles du peuple.
9. Et l'Eternel dit à Moïse: Voici, je viendrai à toi dans une épaisse nuée, afin que le peuple entende quand je te parlerai, et qu'il croie aussi toujours *ce que tu lui diras;* car Moïse avait rapporté à l'Eternel les paroles du peuple.
10. L'Eternel dit aussi à Moïse: Va-t'en vers le peuple, sanctifie-les aujourd'hui et demain, et qu'ils lavent leurs vêtements,
11. Et qu'ils soient tous prêts pour le troisième jour, car au troisième jour l'Eternel descendra sur la montagne de Sinaï à la vue de tout le peuple.
12. Or, tu prescriras des bornes au peuple tout à l'entour, et tu diras: Donnez-vous garde de monter sur la montagne, et d'en toucher aucune extrémité; quiconque touchera la montagne, sera puni de mort.
13. Aucune main ne la touchera, soit bête, soit homme; certainement, il sera lapidé, ou percé de flèches; il ne vivra point. Quand le cornet se renforcera, ils monteront vers la montagne.
14. Et Moïse descendit de la montagne vers le peuple, et il sanctifia le peuple, et ils lavèrent leurs vêtements.
15. Et il dit au peuple: Soyez tous prêts pour le troisième jour, *et* ne vous approchez d'*aucune* femme.
16. Et le troisième jour, au matin, il y eut des tonnerres, des éclairs et une

grosse nuée sur la montagne, avec un son très fort de cornet, dont tout le peuple qui *était* au camp fut effrayé.
17. Alors Moïse fit sortir du camp le peuple au-devant de Dieu; et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne.
18. Or, le mont Sinaï *était* tout en fumée, parce que l'Eternel y était descendu dans le feu; et sa fumée montait comme la fumée d'une fournaise, et toute la montagne tremblait fort.
19. Et comme le son du cornet se renforçait de plus en plus, Moïse parla, et Dieu lui répondit par une voix.
20. L'Eternel donc étant descendu sur la montagne de Sinaï, sur le sommet de la montagne, il appela Moïse au sommet de la montagne; et Moïse *y* monta.
21. Et l'Eternel dit à Moïse: Descends, somme le peuple qu'ils ne rompent point *les bornes, afin de monter* vers l'Eternel pour voir; *de peur* qu'un grand nombre d'entre eux ne périsse.
22. Et même, que les sacrificateurs qui s'approchent de l'Eternel, se sanctifient, de peur que l'Eternel ne se jette sur eux.
23. Et Moïse dit à l'Eternel: Le peuple ne pourra pas monter sur la montagne de Sinaï, parce que tu nous as sommés, disant: Mets des bornes en la montagne, et la sanctifie.
24. Et l'Eternel lui dit: Va, descends, et tu monteras, toi et Aaron avec toi; mais que les sacrificateurs et le peuple ne rompent point *les bornes* pour monter vers l'Eternel, de peur qu'il ne se jette sur eux.
25. Moïse donc descendit vers le peuple, et il *le* leur dit.

CHAPITRE XX.

1. Alors Dieu prononça toutes ces paroles, disant:
2. Je *suis* l'Eternel ton Dieu, qui t'ai tiré du pays d'Egypte, de la maison de servitude.
3. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.
4. Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance *des choses* qui *sont* là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre;
5. Tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point; car je *suis* l'Eternel ton Dieu, le Dieu fort et jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, en la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent.
6. Et qui fais miséricorde en mille *générations* à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.
7. Tu ne prendras point le nom de l'Eternel ton Dieu en vain; car l'Eternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.
8. Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier.
9. Tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre.
10. Mais le septième jour *est* le repos de l'Eternel ton Dieu; tu ne feras aucune œuvre *en ce jour-là*, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, *ni* ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger qui *est* dans tes portes;
11. Car l'Eternel a fait en six jours les cieux, la terre, la mer et tout ce qui *est* en eux, et il s'est reposé le septième jour; c'est pourquoi l'Eternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.
12. Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Eternel ton Dieu te donne.
13. Tu ne tueras point.
14. Tu ne commettras point adultère.
15. Tu ne déroberas point.
16. Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.
17. Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui *soit* à ton prochain.
18. Or, tout le peuple *entendait* les tonnerres et le son du cornet, et voyait les brandons et la montagne fumante. Le peuple donc, voyant *cela*, tremblait et se tenait loin.
19. C'est pourquoi ils dirent à Moïse. Parle avec nous, toi-*même*, et nous écouterons; mais que Dieu ne parle point avec nous de peur que nous ne mourions.
20. Alors Moïse dit au peuple: Ne craignez point, car Dieu est venu pour vous éprouver, et afin que sa crainte soit devant vous *et* que vous ne péchiez point.
21. Le peuple donc se tint loin; mais Moïse s'approcha de l'obscurité où Dieu *était*.
22. Et l'Eternel dit à Moïse: Tu diras ainsi aux enfants d'Israël: Vous avez vu que je vous ai parlé des cieux.
23. Vous ne *vous* ferez point avec moi de dieux d'argent, et vous ne vous ferez point de dieux d'or.
24. Tu me feras un autel de terre, sur lequel tu sacrifieras tes holocaustes et tes oblations de prospérité, tes brebis et tes taureaux. En tous lieux où je mettrai la mémoire de mon nom, je viendrai à toi et je te bénirai.
25. Que si tu me fais un autel de pierres, tu ne les tailleras point; si tu levais le fer dessus, tu les souillerais.
26. Et tu ne monteras point à mon autel par des degrés, de peur que ta nudité ne soit découverte *en* y *montant*.

CHAPITRE XXI.

1. Ce *sont* ici les lois que tu leur proposeras:
2. Si tu achètes un esclave hébreu, il *te* servira six ans, et au septième il sortira pour *être* libre sans rien payer.
3. S'il est venu avec son corps *seulement*, il sortira avec son corps; s'il avait une femme, sa femme aussi sortira avec lui.

4. Si son maître lui a donné une femme,
qui lui ait enfanté des fils ou des filles,
sa femme et ses enfants seront à son
maître, mais il sortira avec son corps.
5. Que si l'esclave dit: J'aime mon
maître, ma femme et mes enfants, je
ne sortirai point *pour être* libre;
6. Alors son maître le fera venir devant
les juges et le fera approcher de la porte
ou du poteau, et son maître lui percera
l'oreille avec un poinçon, et il le servira
à toujours.
7. Si quelqu'un vend sa fille pour *être*
esclave, elle ne sortira point comme les
esclaves sortent.
8. Si elle déplaît à son maître, qui ne
se sera point fiancé avec elle, il la fera
racheter, mais il n'aura point le pouvoir
de la vendre à un peuple étranger, après
lui avoir été perfide.
9. Mais s'il l'a fiancée à son fils, il lui
fera selon le droit des filles.
10. *Que* s'il en prend une autre pour
lui, il ne retranchera rien de sa nourriture,
de ses habits, ni de l'amitié qui lui
est due.
11. S'il ne lui fait pas ces trois choses,
elle sortira sans payer aucun argent.
12. Si quelqu'un frappe un homme, et
qu'il en meure, on le punira de mort.
13. *Que* s'il ne *lui* a point dressé d'embûche,
mais que Dieu *l'ait* fait rencontrer
sous sa main, je t'établirai un lieu
où il s'enfuira.
14. Mais si quelqu'un s'est élevé de
propos délibéré contre son prochain,
pour le tuer par finesse, tu le tireras
même de mon autel, afin qu'il meure.
15. Celui qui aura frappé son père ou
sa mère sera puni de mort.
16. Si quelqu'un dérobe un homme et
le vend, ou s'il est trouvé entre ses
mains, on le punira de mort.
17. Celui qui aura maudit son père ou
sa mère sera puni de mort.
18. Si quelques-uns ont eu querelle et
que l'un ait frappé l'autre d'une pierre,
ou du poing, dont il ne soit point mort,
mais qu'il soit obligé de se mettre au
lit;
19. S'il se lève, et marche dehors, *s'appuyant*
sur son bâton, celui qui *l'aura*
frappé sera quitte de la peine; toutefois
il *le* dédommagera pour ce qu'il a
chômé, et *le* fera guérir entièrement.
20. Si quelqu'un a frappé son serviteur
ou sa servante d'un bâton, et qu'il
soit mort sous sa main, on ne manquera
point d'en faire la punition.
21. Mais s'il survit un jour ou deux,
on n'en fera pas la punition, car *c'est*
son argent.
22. Si des hommes se battent et frappent
une femme enceinte et qu'elle en accouche,
et que, *cependant*, l'accident ne soit
point mortel, que *celui qui l'a frappée*
soit condamné à l'amende que le mari
de la femme lui imposera; et il *la* donnera
selon *qu'en ordonneront* les juges.
23. Mais si l'accident est mortel, tu
donneras vie pour vie,
24. Œil pour œil, dent pour dent, main
pour main, pied pour pied,
25. Brûlure pour brûlure, plaie pour
plaie, meurtrissure pour meurtrissure.
26. Si quelqu'un frappe l'œil de son serviteur
ou l'œil de sa servante, et *leur*
gâte *l'œil*, il les laissera aller libres
pour leur œil.
27. Que s'il fait tomber une dent à son
serviteur ou à sa servante, il les laissera
aller libres pour leur dent.
28. Si un bœuf heurte de sa corne un
homme ou une femme, et que *la personne
en* meure, le bœuf sera lapidé
sans aucune rémission, et on ne mangera
point de sa chair, et le maître du
bœuf *sera* absous.
29. Mais si le bœuf avait auparavant
accoutumé de heurter de sa corne, et
que son maître en eût été averti avec
protestation, et qu'il ne l'eût point renfermé,
en sorte qu'il tue un homme ou
une femme, le bœuf sera lapidé, et
même on fera mourir son maître.
30. *Que* si on lui impose un prix pour
se racheter, il donnera la rançon de sa
vie, selon tout ce qui lui sera imposé.
31. *Si le bœuf* heurte de sa corne un
fils ou une fille, on le traitera selon
cette même loi.
32. Si le bœuf heurte de sa corne un esclave,
soit homme ou femme, *celui à qui
est le bœuf* donnera trente sicles d'argent
à son maître, et le bœuf sera lapidé.
33. Si quelqu'un ouvre une fosse, ou si
quelqu'un creuse une fosse, et ne la couvre
point, et qu'il y tombe un bœuf ou
un âne,
34. Le maître de la fosse *lui en* fera satisfaction
et rendra l'argent à leur maître;
mais ce qui est mort sera pour lui.
35. Et si le bœuf de quelqu'un blesse
le bœuf de son prochain, et qu'il *en*
meure, ils vendront le bœuf vivant et
ils en partageront l'argent, et ils partageront
le mort.
36. Mais *s'il* est notoire que le bœuf
avait auparavant accoutumé de heurter
de sa corne, et que le maître ne l'ait
point gardé, il restituera bœuf pour
bœuf, mais le *bœuf* mort sera pour lui.

CHAPITRE XXII.

1. Si quelqu'un dérobe un bœuf, ou un
agneau, et qu'il le tue, ou qu'il le vende,
il restituera cinq bœufs pour le bœuf,
quatre agneaux pour l'agneau.
2. (Si le larron est trouvé perçant et est
frappé à mort, celui *qui l'aura frappé*
ne sera point coupable de meurtre.
3. *Mais* si le soleil est levé sur lui, il
sera coupable de meurtre.) Il fera donc
une entière restitution; *et* s'il n'a pas
de quoi, il sera vendu pour son larcin.
4. Si ce qui est dérobé est trouvé vivant
entre ses mains, soit bœuf, soit âne, soit
menue bête, il rendra le double.

5. Si quelqu'un fait du dégât dans un champ ou dans une vigne, en lâchant sa bête qui paisse dans le champ d'autrui, il rendra du meilleur de son champ et du meilleur de sa vigne.
6. Si le feu sort et qu'il trouve des épines, et que le blé qui est en tas, ou celui qui est sur la plante, ou le champ, soit consumé, celui qui aura allumé le feu rendra entièrement ce qui *en* aura été brûlé.
7. Si quelqu'un donne à son prochain de l'argent ou des vaisseaux à garder, et qu'on les dérobe *et enlève* de sa maison, si l'on découvre le larron, il rendra le double.
8. *Mais* si le larron ne se trouve point, on fera venir le maître de la maison devant les juges, *pour jurer* s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain.
9. Quand il sera question de quelque chose où il y ait prévarication, touchant un bœuf, ou un âne, ou une menue bête, ou un habit, *même* touchant toute autre chose perdue, dont *quelqu'un* dira qu'elle lui *appartient*, la cause des deux *parties* viendra devant les juges, *et* celui que les juges auront condamné rendra le double à son prochain.
10. Si quelqu'un donne à garder à son prochain quelque âne, quelque bœuf, quelque menue ou grosse bête, et qu'elle meure, ou qu'elle se soit cassé *quelque membre*, ou qu'on l'ait emmenée sans que personne l'ait vu,
11. Le serment de l'Éternel interviendra entre les deux *parties, pour savoir* s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain, et le maître de *la bête* se contentera *du serment* et *l'autre* ne *la* rendra point.
12. Mais si en effet elle lui a été dérobée, il *la* rendra à son maître.
13. Si en effet elle a été déchirée *par les bêtes sauvages*, il lui *en* apportera des preuves, *et* ne rendra point ce qui a été déchiré.
14. Si quelqu'un emprunte de son prochain *quelque bête*, et qu'elle se casse *quelque membre*, ou qu'elle meure, son maître n'y étant point présent, il ne manquera point à *la* rendre.
15. *Mais* si son maître y est présent, il ne *la* rendra point; si elle *a été* louée, on payera seulement son louage.
16. Si quelqu'un suborne une vierge qui n'était point fiancée, et couche avec elle, il faut qu'il la dote, *la prenant* pour femme.
17. *Mais* si le père de *la fille* refuse absolument de la lui donner, il *lui* comptera autant d'argent qu'*on en donne* pour la dot des vierges.
18. Tu ne laisseras point vivre la sorcière.
19. Qui aura eu la compagnie d'une bête, sera puni de mort.
20. Celui qui sacrifie à d'autres dieux qu'à l'Eternel seul sera détruit à la façon de l'interdit.
21. Tu ne fouleras point, ni n'opprimeras point l'étranger; car vous avez été étrangers au pays d'Egypte.
22. Vous n'affligerez aucune veuve ni *aucun* orphelin.
23. Si vous les affligez, et qu'ils crient à moi, certainement j'entendrai leur cri;
24. Alors ma colère s'allumera et je vous tuerai par l'épée, et vos femmes seront veuves, et vos enfants orphelins.
25. Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, au pauvre *qui est* avec toi, tu n'en useras point avec lui à la façon des usuriers; vous ne lui imposerez point d'intérêt.
26. Si tu prends en gage le vêtement de ton prochain, tu le lui rendras avant que le soleil soit couché,
27. Car *c'est* sa seule couverture, *c'est* son vêtement pour *couvrir* sa peau. Où coucherait-il? S'il arrive donc qu'il crie à moi, je *l'*entendrai aussi, car je *suis* miséricordieux.
28. Tu ne médiras point des juges, et tu ne maudiras point le prince de ton peuple.
29. Tu ne différeras point *de m'offrir de* ton abondance et *de* tes liqueurs; tu me donneras le premier-né de tes fils.
30. Tu feras la même chose de ton bœuf *et* de ta menue bête; il sera sept jours avec sa mère, *et* au huitième jour tu me le donneras.
31. Vous me serez saints, et vous ne mangerez point de la chair déchirée aux champs *par les bêtes sauvages*, *mais* vous la jetterez aux chiens.

CHAPITRE XXIII.

1. Tu ne sèmeras point de faux bruit, *et* tu ne te joindras point avec le méchant pour être faux témoin.
2. Tu ne suivras point la multitude pour *faire* le mal, et *lorsque* tu prononceras dans un procès, tu ne te détourneras point pour suivre le plus grand nombre jusqu'à pervertir *le droit*.
3. Tu ne favoriseras point le pauvre en son procès.
4. Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi ou son âne égaré, tu ne manqueras point de le lui ramener.
5. Si tu vois l'âne de celui qui te hait abattu sous son fardeau, donne-toi garde de l'abandonner: tu ne *le* laisseras point là.
6. Tu ne pervertiras point dans son procès le droit de l'indigent *qui est* au milieu de toi.
7. Tu t'éloigneras de *toute* parole fausse, et tu ne feras point mourir l'innocent et le juste, car je ne justifierai point le méchant.
8. Tu ne prendras point de présent, car le présent aveugle les *plus* éclairés et pervertit les paroles des justes.
9. Tu n'opprimeras point l'étranger, car vous savez ce que c'est que d'être étranger, parce que vous avez été étrangers au pays d'Egypte.

10. Pendant six années tu sèmeras ta terre, et tu recueilleras son revenu.

11. Mais en la septième *année* tu lui donneras du relâche et tu la laisseras reposer, afin que les pauvres de ton peuple *en* mangent, et que les bêtes des champs mangent ce qui restera Tu en feras de même de ta vigne *et* de tes oliviers.

12. Six jours durant tu travailleras, mais au septième jour tu te reposeras, afin que ton bœuf et ton âne se reposent, et que le fils de ta servante et l'étranger reprennent leurs forces.

13. Vous prendrez garde à toutes les choses que je vous ai commandées. Vous ne ferez point mention du nom des dieux étrangers, *et même* on ne l'entendra point *sortir* de ta bouche.

14. Tu me célébreras une fête solennelle trois fois l'année.

15. Tu garderas la fête solennelle des pains sans levain, (tu mangeras des pains sans levain pendant sept jours, comme je t'ai commandé, à l'époque du mois d'Abid; car en ce *mois-là* tu es sorti d'Egypte, et nul ne se présentera devant ma face à vide;)

16. Et la fête solennelle de la moisson, *savoir* des premiers fruits de ton travail, de ce que tu auras semé au champ, et la fête solennelle de la récolte, à la fin de l'année, quand tu auras recueilli du champ *les fruits de* ton travail.

17. Trois fois l'année tous les mâles *qui sont* parmi vous se présenteront devant le Seigneur l'Eternel.

18. Tu n'offriras point avec du pain levé le sang de la victime qui m'est immolée, et on ne gardera point la graisse *du sacrifice* de ma fête solennelle la nuit jusqu'au matin.

19. Tu apporteras en la maison de l'Eternel ton Dieu les prémices des premiers fruits de la terre. Tu ne feras point cuire le chevreau au lait de sa mère.

20. Voici, j'envoie un ange devant toi, afin qu'il te garde dans le chemin et qu'il t'introduise au lieu que je *t'*ai préparé.

21. Prends garde à sa présence, et écoute sa voix, *et* ne l'irrite point, car il ne pardonnera point votre péché, parce que mon nom *est* en lui.

22. Mais si tu écoutes attentivement sa voix, et si tu fais tout ce que je *te* dirai, je serai l'ennemi de tes ennemis, et j'affligerai ceux qui t'affligeront;

23. Car mon ange marchera devant toi, et il t'introduira au *pays des* Amorrhéens, *des* Héthiens, *des* Phérésiens, *des* Cananéens, *des* Héviens et *des* Jébusiens, et je les exterminerai.

24 Tu ne te prosterneras point devant leurs dieux; tu ne les serviras point; et tu n'imiteras point leurs œuvres, mais tu les détruiras entièrement, et tu briseras entièrement leurs statues.

25. Vous servirez l'Eternel votre Dieu, et il bénira ton pain et tes eaux; j'ôterai les maladies du milieu de toi;

26. Il n'y aura point en ton pays *de femelle* qui avorte, ou qui soit stérile; j'accomplirai le nombre de tes jours.

27. J'enverrai ma frayeur devant toi, et je mettrai en déroute tout le peuple vers lequel tu arriveras, et je ferai que tous tes ennemis tourneront le dos devant toi.

28. Et j'enverrai des frelons devant toi, qui chasseront les Héviens, les Cananéens et les Héthiens de devant toi.

29. Je ne les chasserai point de devant toi dans une année, de peur que le pays ne devienne un désert, et que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi;

30. *Mais* je les chasserai peu à peu de devant toi, jusqu'à ce que tu croisses en nombre, et que tu te mettes en possession du pays.

31. Et je mettrai tes limites depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert jusqu'au fleuve; car je livrerai entre tes mains les habitants du pays, et je les chasserai de devant toi

32. Tu ne traiteras point d'alliance avec eux, ni avec leurs dieux.

33. Ils n'habiteront point en ton pays, de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi, car tu servirais leurs dieux, et cela te serait un piége

CHAPITRE XXIV.

1. *Dieu* dit aussi à Moïse. Monte vers l'Eternel, toi et Aaron, Nadab et Abihu, et soixante et dix des anciens d'Israël, et vous vous prosternerez de loin,

2. Et Moïse s'approchera seul de l'Eternel; mais eux ne s'*en* approcheront point, et le peuple ne montera point avec lui.

3. Alors Moïse vint, et récita au peuple toutes les paroles de l'Eternel et toutes *ses* lois. Et tout le peuple répondit d'un commun accord, et dit. Nous ferons toutes les choses que l'Eternel a dites.

4. Or, Moïse écrivit toutes les paroles de l'Eternel; et s'étant levé de bon matin, il bâtit un autel au bas de la montagne, et *il dressa* douze *pierres* pour monument pour les douze tribus d'Israël.

5. Et il envoya les jeunes gens des enfants d'Israël, qui offrirent des holocaustes, et qui présentèrent des sacrifices de prospérité à l'Eternel, *savoir* des veaux.

6. Et Moïse prit la moitié du sang, et *le* mit dans des bassins, et il répandit l'*autre* moitié sur l'autel.

7. Ensuite il prit le livre de l'alliance, et il *le* lut, le peuple l'écoutant, qui dit Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit, et nous obéirons.

8. Moïse donc prit le sang, et *le* répandit sur le peuple, et il dit: Voici le sang de l'alliance que l'Eternel a traitée avec vous, selon toutes ces paroles-là.

9. Et Moïse, Aaron, Nadab, Abihu, et les soixante et dix des anciens d'Israël montèrent;

10. Et ils virent le Dieu d'Israël, et sous ses pieds *il y avait* comme un ouvrage

de carreaux de saphir, qui ressemblait au ciel lorsqu'il est serein.

11. Et il ne mit point sa main sur ceux qui avaient été choisis d'entre les enfants d'Israël; ainsi ils virent Dieu, et ils mangèrent et burent.

12. Et l'Eternel dit à Moïse : Monte vers moi sur la montagne, et demeure là, et je te donnerai des tables de pierre et la loi et les commandements que j'ai écrits, pour les enseigner.

13. Alors Moïse se leva, et Josué qui le servait; et Moïse monta sur la montagne de Dieu.

14. Et il dit aux anciens *d'Israël :* Demeurez ici en nous attendant, jusqu'à ce que nous retournions vers vous, et voici, Aaron et Hur *sont* avec vous; quiconque aura quelque affaire, qu'il s'adresse à eux.

15. Moïse donc monta sur la montagne, et une nuée couvrit la montagne,

16. Et la gloire de l'Eternel demeura sur la montagne de Sinaï, et la nuée la couvrit pendant six jours, et au septième jour il appela Moïse du milieu de la nuée.

17. Et ce qu'on voyait de la gloire de l'Eternel, au sommet de la montagne, *était* comme un feu consumant, aux yeux des enfants d'Israël.

18. Et Moïse entra dans la nuée et monta sur la montagne; et il fut sur la montagne quarante jours et quarante nuits.

CHAPITRE XXV.

1. Et l'Eternel parla à Moïse, disant:

2. Parle aux enfants d'Israël, et qu'on prenne une offrande pour moi; vous recevrez mon offrande de tout homme dont le cœur *me* l'offrira volontairement.

3. Et c'*est* ici l'offrande que vous recevrez d'eux; de l'or, de l'argent, de l'airain,

4. De l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, des *poils de* chèvres,

5. Des peaux de mouton teintes en rouge, et des peaux *de couleur* d'hyacinthe, et du bois de Sittim,

6. De l'huile pour le luminaire, des odeurs aromatiques pour l'huile de l'onction, et des drogues pour le parfum,

7. Des pierres d'onyx, et des pierres de remplages, pour l'éphod et pour le pectoral.

8. Et ils me feront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux;

9. Selon tout ce que je te vais montrer, *selon* le modèle du pavillon, et *selon* le modèle de tous ses ustensiles, vous *le* ferez ainsi.

10. Ils feront donc une arche de bois de Sittim; sa longueur *sera* de deux coudées et demie, sa largeur d'une coudée et demie, et sa hauteur d'une coudée et demie.

11. Tu la couvriras d'or très pur; tu la couvriras par dehors et par dedans, et tu feras sur elle un couronnement d'or tout autour.

12. Et tu fondras quatre anneaux d'or que tu mettras à ses quatre coins; *savoir*, deux anneaux à l'un de ses côtés, et deux autres à l'autre côté.

13. Tu feras aussi des barres de bois de Sittim, et tu les couvriras d'or.

14. Ensuite tu feras entrer les barres dans les anneaux aux côtés de l'arche, pour porter l'arche avec elles.

15. Les barres seront dans les anneaux de l'arche, *et* on ne les en tirera point.

16. Et tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donnerai.

17. Tu feras aussi le propitiatoire d'or pur, dont la longueur *sera* de deux coudées et demie, et la largeur d'une coudée et demie.

18. Et tu feras deux chérubins d'or; tu les feras d'ouvrage fait au marteau; aux deux bouts du propitiatoire.

19. Fais donc un chérubin au bout de deçà, et un autre chérubin au bout de delà; vous ferez les chérubins *tirés* du propitiatoire, sur ses deux bouts;

20. Et les chérubins étendront les ailes en haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire, et leurs faces *seront* vis-à-vis l'une de l'autre, *et* le regard des chérubins sera vers le propitiatoire.

21. Et tu poseras le propitiatoire en haut sur l'arche, et tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donnerai.

22. Et je me trouverai là avec toi, et je te dirai de dessus le propitiatoire, d'entre les deux chérubins qui *seront* sur l'arche du témoignage, toutes les choses que je te commanderai pour les enfants d'Israël.

23. Tu feras aussi une table de bois de Sittim; sa longueur *sera* de deux coudées, sa largeur d'une coudée, et sa hauteur d'une coudée et demie.

24. Tu la couvriras d'or pur, et tu lui feras un couronnement d'or à l'entour.

25. Tu lui feras aussi à l'entour une clôture de quatre doigts, et à l'entour de sa clôture tu feras un couronnement d'or.

26. Tu lui feras aussi quatre anneaux d'or, que tu mettras aux quatre coins qui *seront* à ses quatre pieds.

27. Les anneaux seront à l'endroit de la clôture, pour y mettre les barres, afin de porter la table *avec elles.*

28. Tu feras les barres de bois de Sittim, et tu les couvriras d'or, afin qu'on porte la table avec elles.

29. Tu feras aussi ses plats, ses tasses, ses gobelets, et ses bassins avec lesquels on fera les aspersions; tu les feras d'or pur.

30. Et tu mettras sur cette table le pain qui sera exposé continuellement devant moi.

31. Tu feras aussi un chandelier d'or pur; le chandelier sera façonné au marteau; sa tige et ses branches, ses plats, ses pommeaux et ses fleurs en sortiront.

32. Il sortira six branches de ses côtés, trois branches d'un côté du chandelier, et trois autres de l'autre côté du chandelier.

33. *Il y aura* à une des branches trois

plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur; à l'autre branche *il y aura* trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur. *Il en sera* ainsi aux six branches naissantes du chandelier.
34 *Il y aura* aussi au chandelier quatre plats en forme d'amande, ses pommeaux et ses fleurs;
35. Un pommeau sous deux branches *tirées du chandelier*, un *autre* pommeau sous deux *autres* branches *tirées du chandelier*, et un *autre* pommeau sous deux *autres* branches *tirées du chandelier. Il en sera* ainsi des six branches naissantes du chandelier.
36. Leurs pommeaux et leurs branches en sortiront, *et* tout *le chandelier sera* une seule pièce faite au marteau, *et* d'or pur.
37. Fais aussi ses sept lampes, et on les allumera au-dessus, afin qu'elles éclairent vis-à-vis *du chandelier*.
38. Et ses mouchettes et ses petits plats, destinés à recevoir ce qui tombe des lampes, *seront* d'or pur.
39. On le fera avec toutes *ses* parties d'un talent d'or pur.
40. Regarde donc et fais selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne.

CHAPITRE XXVI.

1. Tu feras aussi le pavillon de dix pièces de fin lin retors, d'hyacinthe d'écarlate, et de cramoisi; *et* tu les feras *semées* de chérubins d'un ouvrage exquis.
2. La longueur d'une pièce *sera* de vingt-huit coudées, et la largeur de la même pièce de quatre coudées; toutes les pièces auront une même mesure.
3. Cinq *de ces* pièces seront jointes l'une à l'autre, et les cinq *autres seront aussi* jointes l'une à l'autre.
4. Fais aussi des lacets d'hyacinthe sur le bord d'une pièce, au bord du *premier* assemblage; et tu feras ainsi au bord de la dernière pièce dans l'autre assemblage.
5. Tu feras *donc* cinquante lacets à chaque pièce, et tu feras cinquante lacets au bout de la pièce qui *est* dans le second assemblage. Les lacets *seront* à l'opposite l'un de l'autre.
6. Tu feras aussi cinquante crochets d'or, et tu attacheras les pièces l'une à l'autre avec les crochets; ainsi il n'y aura qu'un seul pavillon.
7. Tu feras aussi des pièces *de poils* de chèvres, pour *servir de* tabernacle par-dessus le pavillon. Tu feras onze de ces pièces.
8. La longueur d'une pièce *sera* de trente coudées, et sa largeur de quatre coudées; les onze pièces auront une même mesure.
9. Et tu joindras cinq *de ces* pièces à part, et les six *autres* pièces à part; mais tu redoubleras la sixième pièce sur le devant du tabernacle.
10. Tu feras aussi cinquante lacets sur le bord de l'une des pièces, *savoir* à la dernière qui est attachée, et cinquante lacets sur le bord de l'autre pièce qui est attachée.
11. Tu feras aussi cinquante crochets d'airain, et tu feras entrer les crochets dans les lacets, et tu assembleras *ainsi* le tabernacle, tellement qu'il n'y en aura qu'un.
12. Mais le surplus qui flottera des pièces du tabernacle, *savoir* la moitié d'une pièce qui sera de reste, flottera sur le derrière du pavillon.
13. Et une coudée d'un côté, et une coudée de l'autre, de ce qui sera de surplus dans la longueur des pièces du tabernacle, flottera aux côtés du pavillon, çà et là, pour le couvrir.
14. Tu feras encore pour ce tabernacle une couverture de peaux de bélier teintes en rouge, et une couverture de peaux *de couleur* d'hyacinthe par-dessus.
15. Et tu feras pour le pavillon des ais de bois de Sittim, qu'on fera tenir debout.
16. La longueur d'un ais *sera* de dix coudées, et la largeur du même ais d'une coudée et demie.
17. *Il y aura* deux tenons dans chaque ais, en façon d'échelons l'un après l'autre; *et* tu feras de même de tous les ais du pavillon.
18. Tu feras donc les ais du pavillon, *savoir*, vingt ais du côté qui regarde vers le midi.
19. Et au-dessous des vingt ais, tu feras quarante soubassements d'argent, deux soubassements sous un ais, pour ses deux tenons, et deux soubassements sous l'autre ais, pour ses deux tenons.
20. Et vingt ais à l'autre côté du pavillon, du côté du septentrion.
21. Et leurs quarante soubassements *seront* d'argent; deux soubassements sous un ais, et deux soubassements sous l'autre ais.
22. Tu feras six ais pour le fond du pavillon vers l'occident.
23. Tu feras aussi deux ais pour les encoignures du pavillon, aux deux côtés du fond.
24. Et ils seront joints par le bas, et ils seront joints et unis par le haut avec un anneau; il en sera ainsi de ces deux *ais* qui seront aux deux encoignures.
25. Il y aura donc huit ais et seize soubassements d'argent; deux soubassements sous un ais, et deux soubassements sous l'autre ais.
26. Ensuite tu feras cinq barres de bois de Sittim, pour les ais d'un des côtés du pavillon.
27. *Tu feras* aussi cinq barres, pour les ais de l'autre côté du pavillon; et cinq *autres* barres pour les ais du côté du pavillon pour le fond, vers le côté de l'occident.
28. Et la barre du milieu, *qui sera* au milieu des ais, passera depuis un bout jusqu'à l'autre.
29. Tu couvriras aussi d'or les ais; et tu

feras leurs anneaux d'or, pour mettre les barres; et tu couvriras d'or les barres.

30. Tu dresseras donc le tabernacle selon la forme qui t'en a été montrée sur la montagne.

31. Et tu feras un voile d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors; on le fera d'ouvrage exquis, *semé de* chérubins.

32. Et tu le mettras sur quatre colonnes *de bois* de Sittim couvertes d'or, ayant leurs crochets d'or, *et ils seront* sur quatre soubassements d'argent.

33. Et tu mettras le voile sous les crochets; et tu feras entrer là dedans, *savoir* au dedans du voile, l'arche du témoignage; et ce voile séparera le lieu saint d'avec le lieu très saint.

34. Et tu poseras le propitiatoire sur l'arche du témoignage au lieu très saint.

35. Tu mettras aussi la table au dehors de ce voile, et le chandelier vis-à-vis de la table, au côté du pavillon vers le midi; et tu placeras la table du côté du septentrion.

36. Et à l'entrée du tabernacle tu feras une tapisserie d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie.

37. Tu feras aussi pour cette tapisserie cinq colonnes *de bois* de Sittim, que tu couvriras d'or, *et* leurs crochets *seront* d'or; et tu fondras leurs cinq soubassements d'airain.

CHAPITRE XXVII.

1. Tu feras aussi un autel de bois de Sittim, *qui aura* cinq coudées de long, et cinq coudées de large; l'autel sera carré, et sa hauteur *sera* de trois coudées.

2. Tu lui feras des cornes à ses quatre coins; ses cornes sortiront de lui, et tu le couvriras d'airain.

3. Tu feras ses chaudrons pour recevoir ses cendres, et ses racloirs, et ses bassins, et ses fourchettes, et ses encensoirs; tu feras tous ses ustensiles, d'airain.

4. Tu lui feras une grille d'airain, en forme de treillis, et tu feras au treillis quatre anneaux d'airain à ses quatre coins.

5. Et tu le mettras au-dessous de l'enceinte de l'autel en bas, et le treillis s'étendra jusqu'au milieu de l'autel.

6. Tu feras aussi des barres pour l'autel, des barres de bois de Sittim, et tu les couvriras d'airain.

7. Et on fera passer ses barres dans les anneaux; les barres seront aux deux côtés de l'autel, pour le porter.

8. Tu le feras d'ais, *et il sera* creux; ils *le* feront comme il t'a été montré sur la montagne.

9. Tu feras aussi le parvis du pavillon, au côté qui regarde vers le midi; les courtines du parvis *seront* de fin lin retors; la longueur de l'un des côtés *sera* de cent coudées.

10. *Il y aura* vingt colonnes avec leurs vingt soubassements d'airain: *mais* les crochets des colonnes et leurs filets *seront* d'argent.

11. Ainsi, au côté du septentrion, *il y aura* en longueur cent *coudées de* courtines, et ses vingt colonnes avec leurs vingt soubassements d'airain; *mais* les crochets des colonnes avec leurs filets *seront* d'argent.

12. La largeur du parvis, du côté de l'occident, *sera* de cinquante coudées de courtines, qui auront dix colonnes, avec leurs dix soubassements.

13. Et la largeur du parvis du côté de devant, vers l'orient, *aura* cinquante coudées.

14. A l'un des côtés *il y aura* quinze coudées de courtines, *avec* leurs trois colonnes et leurs trois soubassements.

15. Et à l'autre côté, quinze *coudées de* courtines, *avec* leurs trois colonnes, et leurs trois soubassements.

16. *Il y aura* aussi une tapisserie pour la porte du parvis, de vingt coudées, faite d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, ouvrage de broderie, à quatre colonnes et quatre soubassements.

17. Toutes les colonnes du parvis *seront* ceintes à l'entour d'un filet d'argent, *et* leurs crochets *seront* d'argent; mais leurs soubassements *seront* d'airain.

18. La longueur du parvis *sera* de cent coudées; la largeur *sera* de cinquante de chaque côté, et la hauteur de cinq coudées; *il sera* de fin lin retors, et les soubassements *des colonnes seront* d'airain.

19. *Que* tous les ustensiles du pavillon, pour tout son service, et tous ses pieux, avec les pieux du parvis, *soient* d'airain.

20. Tu commanderas aussi aux enfants d'Israël qu'ils t'apportent de l'huile d'olive vierge, pour le luminaire, afin de faire luire les lampes continuellement.

21. Aaron avec ses fils les arrangera, en la présence de l'Eternel, depuis le soir jusqu'au matin, dans le tabernacle d'assignation, en dehors du voile qui *est* devant le témoignage. *Ce sera* une ordonnance perpétuelle, *qui sera gardée* par les enfants d'Israël dans leurs générations.

CHAPITRE XXVIII.

1. Fais aussi approcher de toi Aaron ton frère, avec ses fils d'entre les enfants d'Israël, pour m'exercer la sacrificature, *savoir*, Aaron, *et* Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar, fils d'Aaron.

2. Et tu feras à Aaron ton frère des vêtements sacrés, pour *sa* gloire et pour *son* ornement.

3. Et tu parleras à toutes les personnes intelligentes, *à tous ceux* que j'ai remplis de l'esprit de science, afin qu'ils fassent des vêtements à Aaron pour le consacrer, *et* qu'*Aaron* m'exerce la sacrificature.

4. Et ce *sont* ici les vêtements qu'ils feront: Le pectoral, l'éphod, le rochet,

la tunique brodée, la tiare et la ceinture. Ils feront donc les vêtement sacrés à Aaron ton frère et à ses fils, pour m'exercer la sacrificature.
5. Et ils prendront de l'or, de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi et du fin lin.
6. Et ils feront l'éphod d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage exquis.
7. Il aura deux épaulettes qui se joindront par les deux bouts, et il sera *ainsi* joint.
8. La ceinture brodée dont il sera ceint, *et* qui *sera* par-dessus, sera du même ouvrage *et* de la même pièce, d'or, d'hyacinthe, d'écarlate et de fin lin retors.
9. Et tu prendras deux pierres d'onyx, et tu graveras sur elles les noms des enfants d'Israël.
10. *Il y aura* six de leurs noms sur une pierre, et les six autres noms *seront* sur l'autre pierre, selon l'ordre de leur naissance.
11. Tu graveras sur les deux pierres, d'ouvrage de lapidaire, de gravure de cachet, les noms des enfants d'Israël, *et* tu les enchâsseras dans de l'or.
12. Et tu mettras les deux pierres sur les épaulettes de l'éphod, *afin qu'elles soient* des pierres de mémorial pour les enfants d'Israël. Car Aaron portera leurs noms sur les deux épaules, devant l'Eternel, pour *servir de* mémorial.
13. Tu feras aussi des agrafes d'or.
14. Et deux chaînettes de fin or à bouts, en façon de cordon, et tu mettras les chaînettes *ainsi faites* à cordon dans les agrafes.
15. Tu feras aussi le pectoral du jugement, d'ouvrage de broderie, comme l'ouvrage de l'éphod, d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.
16. Il sera carré *et* double; sa longueur *sera* d'une paume et sa largeur d'une paume.
17. Et tu feras son remplage de pierreries à quatre rangs de pierres. Au premier rang *on mettra* une sardoine, une topaze et une émeraude;
18. Au second rang, une escarboucle, un saphir et un jaspe;
19. Au troisième rang, un ligure, une agate et une améthyste;
20. Et au quatrième rang, un chrysolythe, un onyx, et un béril, qui seront enchâssés dans de l'or, selon leurs remplages.
21. Et il y aura de ces pierres, selon les noms des enfants d'Israël, douze selon leurs noms; *on gravera* sur chacune *d'elles*, de gravure de cachet, un nom, *et* elles seront pour les douze tribus.
22. Tu feras donc pour le pectoral des chaînettes à bouts, en façon de cordon, *qui seront* d'or pur.
23. Et tu feras sur le pectoral deux anneaux d'or; et tu mettras les deux anneaux aux deux extrémités du pectoral.
24. Et tu mettras les deux chaînettes d'or, faites à cordon, dans les deux anneaux à l'extrémité du pectoral.
25. Et tu mettras les deux *autres* bouts des deux chaînettes, faites à cordon, aux deux agrafes, et tu *les* mettras sur les épaulettes de l'éphod sur le devant.
26. Tu feras aussi deux *autres* anneaux d'or, que tu mettras aux deux *autres* extrémités du pectoral, sur le bord qui *sera* du côté de l'éphod en dedans.
27. Et tu feras deux *autres* anneaux d'or, que tu mettras aux deux épaulettes de l'éphod par le bas, répondant sur le devant à l'endroit où il se joint, au-dessus de la ceinture brodée de l'éphod.
28. Et ils joindront le pectoral *élevé* par ses anneaux aux anneaux de l'éphod, avec un cordon de pourpre, afin qu'il demeure au-dessus de la ceinture brodée de l'éphod, et que le pectoral ne branle pas de dessus l'éphod.
29. Ainsi Aaron portera sur son cœur les noms des enfants d'Israël au pectoral du jugement, quand il entrera dans le lieu saint, afin qu'*il serve* continuellement de mémorial devant l'Eternel.
30. Et tu mettras sur le pectoral de jugement l'Urim et le Tummim, qui seront sur le cœur d'Aaron lorsqu'il viendra devant l'Eternel; et Aaron portera continuellement le jugement des enfants d'Israël sur son cœur, devant l'Eternel.
31. Tu feras aussi le rochet de l'éphod entièrement de pourpre.
32. Et l'ouverture où passe la tête sera au milieu, *et* il y aura un ourlet à son ouverture tout autour, d'ouvrage tissu, comme l'ouverture d'un corselet, afin qu'il ne se déchire pas.
33. Et tu feras à ses bords des grenades de pourpre, d'hyacinthe, d'écarlate, et de cramoisi, tout autour, et des clochettes d'or entremêlées tout autour.
34. *En sorte qu'il y aura* une clochette d'or et une grenade, une clochette d'or et une grenade, aux bords du rochet tout autour.
35. Et Aaron en sera revêtu quand il fera le service, et on en entendra le son, lorsqu'il entrera dans le lieu saint devant l'Eternel, et quand il *en* sortira, afin qu'il ne meure pas.
36. Et tu feras une lame d'or pur, sur laquelle tu graveras, de gravure de cachet: LA SAINTETE A L'ETERNEL.
37. Tu la mettras, avec un cordon d'hacinthe, sur la tiare, sur le devant de la tiare;
38. Et elle sera sur le front d'Aaron; et Aaron portera les péchés *que* les enfants d'Israël *auront commis* dans *leurs* saintes oblations qu'ils auront offertes, *et* dans tous les dons de leurs saintes offrandes; et *la lame* sera continuellement sur son front, pour les rendre agréables devant l'Eternel.
39. Tu feras aussi une chemise brochée de fin lin, et tu feras *aussi* la tiare de

fin lin; mais tu feras la ceinture d'ouvrage de broderie.
40. Tu feras aussi aux enfants d'Aaron des chemises, des ceintures, et des calottes pour parure et pour ornement.
41. Et tu en revêtiras Aaron ton frère, et ses fils avec lui; tu les oindras, tu les consacreras et tu les sanctifieras, afin qu'ils m'exercent la sacrificature.
42. Et tu leur feras des caleçons de lin, pour couvrir *leur* nudité, qui tiendront depuis les reins jusqu'au *bas des* cuisses.
43. Et Aaron et ses fils seront ainsi habillés, lorsqu'ils entreront dans le tabernacle d'assignation, ou quand ils approcheront de l'autel, pour faire le service dans le lieu saint, et ils ne seront point coupables d'aucune iniquité, et ils ne mourront point. *Ce sera* une ordonnance perpétuelle pour lui et pour sa postérité après lui.

CHAPITRE XXIX.

1. C'*est* ici ce que tu leur feras quand tu les consacreras pour m'exercer la sacrificature. Prends un veau du troupeau et deux béliers sans défaut;
2. Et des pains sans levain, et des gâteaux sans levain pétris à l'huile, et des beignets sans levain, oints d'huile, tu les feras de fine farine de froment;
3. Tu les mettras dans une corbeille, et tu les présenteras dans la corbeille; *tu présenteras* aussi le veau et les deux béliers.
4. Alors tu feras approcher Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle d'assignation, et tu les laveras d'eau.
5. Ensuite tu prendras les vêtements, et tu revêtiras Aaron de la chemise et du rochet de l'éphod, de l'éphod et du pectoral, et tu le ceindras par-dessus avec la ceinture brodée de l'éphod.
6. Et tu mettras sur sa tête la tiare, et la couronne de sainteté sur la tiare.
7. Et tu prendras l'huile de l'onction et tu *la* répandras sur sa tête; tu l'oindras *de cette sorte*.
8. Puis tu feras approcher ses fils, et tu les revêtiras des chemises.
9. Et tu ceindras de ceintures Aaron et ses fils, et tu leur attacheras des mitres, et la sacrificature sera entre leurs mains par ordonnance perpétuelle. C'est ainsi que tu consacreras Aaron et ses fils.
10. Et tu feras approcher le veau devant le tabernacle d'assignation, et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur la tête de ce veau,
11. Et tu égorgeras le veau devant l'Eternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation.
12. Ensuite tu prendras du sang du veau, et tu *le* mettras avec ton doigt sur les cornes de l'autel; après quoi tu répandras tout le *reste du* sang au pied de l'autel.
13. Tu prendras aussi toute la graisse qui couvre les entrailles, la taie *qui est* sur le foie, les deux rognons et la graisse qui *est* dessus, et tu *les* feras fumer sur l'autel.
14. Mais tu brûleras au feu la chair du veau, sa peau et sa fiente, hors du camp; c'*est* un sacrifice pour le péché.
15. Tu prendras aussi l'un des béliers, et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur la tête du bélier.
16. Ensuite tu égorgeras le bélier, et prenant son sang, tu *le* répandras sur l'autel tout autour.
17. Après, tu couperas le bélier par morceaux, et ayant lavé ses entrailles et ses jambes, tu *les* mettras sur les parties que tu auras *ainsi* coupées et sur sa tête;
18. Et tu feras fumer tout le bélier sur l'autel; c'*est* un holocauste à l'Eternel, c'*est* une agréable odeur, c'*est* une offrande faite par feu à l'Eternel.
19. Après, tu prendras l'autre bélier, et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur sa tête.
20. Et tu égorgeras le bélier, et prenant de son sang, tu *le* mettras sur le mol de l'oreille *droite* d'Aaron, sur le mol de l'oreille droite de ses fils, sur le pouce de leur main droite et sur le gros doigt de leur pied droit, et tu répandras le *reste du* sang sur l'autel tout autour.
21. Et tu prendras du sang qui *sera* sur l'autel, et de l'huile de l'onction, et tu *en* feras aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur ses fils et sur les vêtements de ses fils avec lui. Ainsi, et lui, et ses vêtements, et ses fils, et les vêtements de ses fils seront consacrés avec lui.
22. Tu prendras aussi la graisse du bélier, sa queue, la graisse qui couvre les entrailles, la taie du foie, les deux rognons, la graisse qui *est* dessus, et l'épaule droite; car c'*est* le bélier des consécrations.
23. *Tu prendras* aussi une miche de pain, un gâteau de pain à l'huile, et un beignet, de la corbeille *où seront* ces choses sans levain, *et* qui *sera* devant l'Eternel.
24. Et tu mettras toutes ces choses sur les paumes des mains d'Aaron, et sur les paumes des mains de ses fils, et tu les tournoieras en offrande tournoyée devant l'Eternel.
25. Et les recevant de leurs mains, tu *les* feras fumer sur l'autel, sur l'holocauste, pour *être en* bonne odeur devant l'Eternel; c'*est* un sacrifice fait par feu à l'Eternel.
26. Tu prendras aussi la poitrine du bélier des consécrations, qui *est* pour Aaron, et tu la tournoieras en offrande tournoyée devant l'Eternel, et elle sera pour ta part.
27. Tu sanctifieras donc la poitrine de l'offrande tournoyée, et l'épaule de l'offrande élevée, tant ce qui aura été tournoyé, que ce qui aura été élevé du bélier des consécrations, de ce qui *est* pour Aaron, et de ce qui *est* pour ses fils.

28. Et que cela soit, par ordonnance perpétuelle, pour Aaron et pour ses fils, *savoir de ce qui sera offert* par les enfants d'Israël; car c'*est* une offrande élevée. Quand il y aura une offrande élevée, *savoir de celles qui sont faites* par les enfants d'Israël, de leurs sacrifices de prospérité, leur offrande élevée *sera* à l'Eternel.

29. Et les saints vêtements qui *seront* pour Aaron, seront pour ses enfants après lui, afin qu'ils soient oints et consacrés dans *ces vêtements*.

30. Celui de ses fils qui sera sacrificateur en sa place, *et* qui viendra au tabernacle d'assignation pour faire le service au lieu saint, en sera revêtu pendant sept jours.

31. Tu prendras le bélier des consécrations, et tu feras bouillir sa chair dans le lieu saint.

32. Et Aaron et ses fils mangeront, à l'entrée du tabernacle d'assignation, la chair du bélier, et le pain qui *sera* dans la corbeille.

33. Ils mangeront donc ces choses, par lesquelles la propitiation aura été faite, pour les consacrer *et* pour les sanctifier; mais l'étranger n'*en* mangera point, parce qu'elles *sont* consacrées.

34. Que s'il demeure de reste de la chair des consécrations et du pain jusqu'au lendemain, tu brûleras ce reste-là au feu. On n'en mangera point, parce que c'*est* une chose consacrée.

35. Tu feras donc ainsi à Aaron et à ses enfants, selon toutes les choses que je t'ai commandées: tu les consacreras pendant sept jours.

36. Tu sacrifieras pour le péché tous les jours un veau, pour *en faire* la propitiation, et tu offriras pour l'autel un sacrifice pour le péché, en faisant propitiation pour lui, et tu l'oindras pour le consacrer.

37. Pendant sept jours, tu feras propitiation pour l'autel, et tu le consacreras; et l'autel sera une chose très sainte, tout ce qui touchera l'autel sera saint.

38. Or, c'*est* ici ce que tu feras sur l'autel, *c'est d'offrir* chaque jour continuellement deux agneaux de l'année.

39. Tu sacrifieras l'un des agneaux au matin, et l'autre agneau entre les deux vêpres,

40. Avec un dixième de fine farine, pétrie dans la quatrième partie d'un hin d'huile vierge, et tu *y* répandras la quatrième partie d'un hin de vin, pour chaque agneau.

41. Et tu sacrifieras l'autre agneau entre les deux vêpres, avec un gâteau, comme au matin, et tu feras la même aspersion; *et ce sacrifice sera* d'une agréable odeur; *c'est* un sacrifice fait par feu à l'Eternel.

42. *Ce sera* l'holocauste *que vous offrirez* continuellement dans vos âges, à l'entrée du tabernacle d'assignation devant l'Eternel, où je me trouverai avec vous pour te parler.

43. Je me trouverai donc là pour les enfants d'Israël, et *Israël* sera sanctifié par ma gloire.

44. Je consacrerai donc le tabernacle d'assignation et l'autel. Je consacrerai aussi Aaron et ses fils, afin qu'ils m'exercent la sacrificature.

45. Et j'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je serai leur Dieu.

46. Et ils sauront que je *suis* l'Eternel leur Dieu, qui les ai tirés du pays d'Egypte, pour habiter au milieu d'eux. Je *suis* l'Eternel leur Dieu.

CHAPITRE XXX.

1. Tu feras aussi un autel pour *y* faire le parfum, *et* tu le feras de bois de Sittim.

2. Sa longueur *sera* d'une coudée, sa largeur d'une coudée; il sera carré; mais sa hauteur *sera* de deux coudées, *et* ses cornes en *sortiront*.

3. Tu le couvriras d'or pur, tant le dessus que ses côtés tout à l'entour et ses cornes; et tu lui feras un couronnement d'or tout autour.

4. Tu lui feras aussi deux anneaux d'or au-dessous de son couronnement, à ses deux côtés, *que* tu mettras aux deux coins, pour y faire passer les barres qui serviront à le porter.

5. Tu feras les barres de bois de Sittim, et tu les couvriras d'or.

6. Et tu les mettras devant le voile, qui *est* devant l'arche du témoignage, à l'endroit du propitiatoire qui couvre le témoignage, où je me trouverai avec toi.

7. Et Aaron y fera un parfum d'aromates chaque matin; quand il préparera les lampes, il y fera le parfum.

8. Et quand Aaron allumera les lampes entre les deux vêpres il y fera *aussi* le parfum, *savoir* le parfum *qu'on fera* continuellement devant l'Eternel dans vos âges.

9. Vous n'offrirez sur cet *autel* aucun parfum étranger, ni d'holocauste, ni d'offrande, et vous n'y ferez aucune aspersion.

10. Mais Aaron fera une fois l'an la propitiation sur les cornes de cet *autel*. Il fera donc la propitiation une fois l'an sur cet *autel* dans vos âges, avec le sang de l'oblation pour le péché, faite pour les propitiations. C'*est* une chose très sainte *et consacrée* à l'Eternel.

11. L'Eternel parla aussi à Moïse, et *lui* dit:

12. Quand tu feras le compte des enfants d'Israël, selon leur nombre, chacun d'eux donnera *quelque chose* à l'Eternel pour racheter sa personne, quand tu en feras le dénombrement; et ils ne seront *frappés* d'aucune plaie, quand tu en feras le dénombrement.

13. Tous ceux qui passeront par le dénombrement, donneront un demi-sicle, selon le sicle du sanctuaire, *qui est* de

vingt oboles; le demi-sicle donc *sera* l'oblation à l'Eternel.

14. Tous ceux qui passeront par le dénombrement, depuis vingt ans et au-dessus, feront cette offrande élevée à l'Eternel.

15. Le riche n'augmentera rien, et le pauvre ne diminuera rien du demi-sicle, quand ils feront cette offrande élevée à l'Eternel, afin de faire la propitiation pour vos personnes.

16. Tu prendras donc des enfants d'Israël l'argent des propitiations, et tu l'appliqueras à l'œuvre du tabernacle d'assignation; et il sera pour mémorial des enfants d'Israël devant l'Eternel, afin de faire la propitiation pour vos personnes.

17. L'Eternel parla encore à Moïse, disant:

18. Fais aussi une cuve d'airain, avec son soubassement d'airain, pour s'y laver et tu la mettras entre le tabernacle d'assignation et l'autel, et tu mettras de l'eau dedans;

19. Et Aaron et ses fils en laveront leurs mains et leurs pieds.

20. Quand ils entreront au tabernacle d'assignation ils se laveront d'eau, afin qu'ils ne meurent pas, et quand ils approcheront de l'autel pour faire le service, afin de faire fumer l'offrande faite par feu à l'Eternel.

21. Ils laveront donc leurs pieds et leurs mains, afin qu'ils ne meurent pas. Ce leur sera une ordonnance perpétuelle, tant pour *Aaron* que pour sa postérité dans leurs âges.

22. L'Eternel parla aussi à Moïse, et *lui* dit:

23. Prends des choses aromatiques les plus exquises, de la myrrhe franche pour cinq cents *sicles*, du cinnamome odoriférant pour la moitié, *savoir* pour deux cent cinquante, et du roseau aromatique pour deux cent cinquante.

24. De la casse pour cinq cents *sicles*, selon le sicle du sanctuaire, et un hin d'huile d'olive,

25. Et tu en feras de l'huile pour l'onction sainte, un oignement composé par art de parfumeur; ce sera l'huile de l'onction sainte.

26. Et tu en oindras le tabernacle d'assignation et l'arche du témoignage.

27. La table et tous ses ustensiles; le chandelier et ses ustensiles, et l'autel du parfum,

28. Et l'autel des holocaustes, et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement.

29. Ainsi tu les consacreras, et ils seront une chose très sainte; tout ce qui les touchera sera saint.

30. Tu oindras aussi Aaron et ses fils, et tu les consacreras pour m'exercer la sacrificature.

31. Tu parleras encore aux enfants d'Israël, disant: Ce me sera une huile d'onction sacrée dans vos âges.

32. On n'*en* oindra point la chair d'aucun homme, et vous n'*en* ferez point *d'autre* de même composition; elle *est* sainte, elle vous sera sainte.

33. Quiconque fera une composition semblable, et qui en mettra sur un étranger, sera retranché d'entre ses peuples.

34. L'Eternel dit aussi à Moïse: Prends des aromates, *savoir*, du stacte, de l'onyx, du galbanum, le tout préparé, et de l'encens pur, le tout en poids égal.

35. Et tu en feras un parfum aromatique, selon l'art du parfumeur, tu y mettras du sel, *afin qu'il soit* pur et saint;

36. Et quand tu l'auras pilé bien menu, tu en mettras au tabernacle d'assignation devant le témoignage, où je me trouverai avec toi; ce vous sera une chose très sainte.

37. Et quant au parfum que tu feras, vous ne vous en ferez point de semblable composition; ce te sera une chose consacrée à l'Eternel.

38. Quiconque en aura fait de semblable pour en sentir l'odeur, sera retranché d'entre ses peuples.

CHAPITRE XXXI.

1. L'Eternel parla aussi à Moïse, et *lui* dit:

2. Regarde, j'ai appelé nommément Bethsaléel, le fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda.

3. Et je l'ai rempli de l'Esprit de Dieu, en industrie, en intelligence, en science, pour toutes sortes d'ouvrages;

4. Pour inventer *tout* ce qu'on peut faire en or, en argent et en airain;

5. Dans la sculpture des pierres pour *les* mettre en œuvre, et dans la menuiserie pour travailler en toute sorte d'ouvrage.

6. Et voici, je lui ai donné pour compagnon Aholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan, et j'ai mis de l'industrie dans le cœur de tout homme intelligent, afin qu'ils fassent toutes les choses que je t'ai commandé *de faire*:

7. *Savoir* le tabernacle d'assignation, l'arche du témoignage et le propitiatoire qui *est* au-dessus, et tous les ustensiles du tabernacle.

8. Et la table et *tous* ses ustensiles, et le chandelier pur et tous ses ustensiles, et l'autel du parfum,

9. Et l'autel de l'holocauste et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement,

10. Et les vêtements du service, les vêtements saints d'Aaron sacrificateur, et les vêtements de ses fils, pour exercer la sacrificature,

11. Et l'huile de l'onction, et le parfum des choses aromatiques pour le sanctuaire; *et* ils feront toutes les choses que je t'ai commandé *de faire*.

12. L'Eternel parla encore à Moïse, disant:

13. Tu diras encore aux enfants d'Israël: Outre cela, vous garderez mes Sabbats, car c'*est* un signe entre moi et vous

dans vos âges, afin que vous sachiez que je *suis* l'Eternel qui vous sanctifie.
14. Gardez donc le Sabbat, car il vous *doit être* saint. Quiconque le violera sera puni de mort; même, quiconque fera aucune œuvre en ce *jour-là*, sera retranché du milieu de ses peuples.
15. On travaillera pendant six jours, mais au septième jour *c'est* le Sabbat du repos consacré à l'Eternel; quiconque fera aucune œuvre au jour du repos sera puni de mort.
16. Ainsi les enfants d'Israël garderont le Sabbat pour célébrer le jour du repos dans leurs âges, par une alliance perpétuelle.
17. C'*est* un signe entre moi et les enfants d'Israël à perpétuité; car l'Eternel a fait en six jours les cieux et la terre, et il a cessé au septième, et il s'est reposé.
18. Et après que *Dieu* eut achevé de parler avec Moïse sur la montagne de Sinaï, il lui donna les deux tables du témoignage, les tables de pierre. écrites du doigt de Dieu.

CHAPITRE XXXII.

1. Mais le peuple voyant que Moïse tardait a descendre de la montagne, s'assembla vers Aaron, et lui dit: Viens, fais-nous des dieux qui marchent devant nous; car pour ce qui est de ce Moïse qui nous a fait monter du pays d'Egypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.
2. Et Aaron leur répondit: Mettez en pièces les bagues d'or qui *sont* aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-*les*-moi.
3. Et *aussitôt* tout le peuple mit en pièces les bagues d'or qui *étaient* à leurs oreilles, et ils *les* apportèrent à Aaron;
4. Qui, *les* ayant reçues de leurs mains, forma *l'or* avec un burin, après qu'il en eut fait un veau de fonte. Alors ils dirent: Ce *sont* ici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter *hors* du pays d'Egypte.
5. *Ce qu'*Aaron ayant vu, il bâtit un autel devant ce *veau*, et il cria, disant: Demain *il y aura* une fête solennelle à l'Eternel.
6. Ainsi ils se levèrent de bon matin le lendemain, et ils offrirent des holocaustes, et ils présentèrent des sacrifices de prospérité, et le peuple s'assit pour manger et pour boire, et *ensuite* ils se levèrent pour danser.
7. Alors l'Eternel dit à Moïse: Va, descends, car ton peuple, que tu as fait monter du pays d'Egypte, s'est corrompu;
8. Ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandé *de suivre*, ils se sont fait un veau de fonte, et ils se sont prosternés devant lui, et lui sacrifiant ils ont dit: Ce *sont* ici tes dieux, ô Israel, qui t'ont fait monter du pays d'Egypte.
9. L'Eternel dit encore à Moïse: J'ai regardé ce peuple, voici, *c'est* un peuple d'un cou roide.
10. Or, maintenant laisse-moi faire, et ma colère s'allumera contre eux, et je les consumerai; mais je te ferai devenir une grande nation.
11. Alors Moïse supplia l'Eternel son Dieu, et dit: O Eternel, pourquoi ta colère s'allumerait-elle contre ton peuple, que tu as retiré du pays d'Egypte avec une grande puissance et par une main forte?
12. Pourquoi les Egyptiens diraient-ils: Il les a retirés à mauvais dessein, pour les tuer dans les montagnes, et pour les consumer de dessus la terre? Reviens de l'ardeur de ta colère, et te repens de ce mal *que tu veux faire* à ton peuple.
13. Souviens-toi d'Abraham, d'Isaac et d'Israël tes serviteurs, auxquels tu as juré par toi-même, en leur disant: Je multiplierai votre postérité comme les étoiles des cieux, et je donnerai tout ce pays, dont j'ai parlé à votre postérité, et ils *l'*hériteront à jamais.
14. Alors l'Eternel se repentit du mal qu'il avait dit qu'il ferait à son peuple.
15. Et Moïse retourna, et descendit de la montagne avec les deux tables du témoignage en sa main, *savoir* les tables écrites de leurs deux côtés; elles *étaient* écrites deçà et delà.
16. Et les tables étaient l'ouvrage de Dieu, l'écriture aussi était l'écriture de Dieu, gravée sur les tables.
17. Alors Josué, entendant la voix du peuple qui faisait du bruit, dit à Moïse: *Il y a* un bruit de bataille au camp.
18. Et *Moïse lui* répondit. Ce n'est point une voix *ni* un cri de gens qui soient les plus forts, ni une voix *ni* un cri de gens qui soient les plus faibles; *mais* j'entends une voix de personnes qui chantent.
19. Et lorsque *Moïse* fut approché du camp, il vit le veau et les danses. Alors la colère de Moïse s'alluma et il jeta de ses mains les tables, et les rompit au pied de la montagne.
20. Après, il prit le veau qu'ils avaient fait, *le* mit au feu, et *le* moulut jusqu'à ce qu'il fût en poudre; ensuite il répandit *cette poudre* dans les eaux, et il *en* fit boire aux enfants d'Israël.
21. Et Moïse dit à Aaron: Que t'a fait ce peuple, que tu aies attiré sur lui un *si* grand péché?
22. Et Aaron *lui* répondit: Que la colère de mon seigneur ne s'allume point; tu sais que ce peuple *est porté* au mal;
23. Et ils m'ont dit: Fais-nous des dieux qui marchent devant nous; car pour ce qui est de ce Moïse qui nous a fait monter *hors* du pays d'Egypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.
24. Alors je leur ai dit: Que celui qui a de l'or *le* mette en pièces; et ils me *l'*ont donné, et je l'ai jeté au feu, et ce veau *en* est sorti.

25. Or, Moïse vit que le peuple était dépouillé; car Aaron l'avait dépouillé *pour être* en opprobre parmi leurs ennemis.

26. Moïse donc se tenant à la porte du camp, dit : Qui *est* pour l'Eternel? *qu'il vienne* vers moi. Et tous les enfants de Lévi s'assemblèrent vers lui.

27. Et il leur dit: Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu d'Israël: Que chacun mette son épée à son coté; passez et repassez de porte en porte par le camp, et que chacun de vous tue son frère, son ami et son voisin.

28. Et les enfants de Lévi firent ce que Moïse *leur* avait dit; et en ce jour-là il y eut environ trois mille hommes du peuple qui périrent.

29. Car Moïse avait dit : Consacrez aujourd'hui vos mains à l'Eternel chacun *de vous*, même en *tuant* son fils et son frère; afin qu'aujourd'hui vous attiriez sur vous la bénédiction.

30. Et le lendemain Moïse dit au peuple: Vous avez commis un grand péché; mais je monterai à cette heure vers l'Eternel; je ferai peut-être propitiation pour votre péché.

31. Moïse donc retourna vers l'Eternel, et dit: Hélas! je te prie; ce peuple a commis un grand péché en se faisant des dieux d'or;

32. Mais, maintenant, pardonne-*leur* leur péché, ou efface-moi maintenant de ton livre que tu as écrit.

33. Et l'Eternel répondit à Moïse : Celui qui aura péché contre moi, je l'effacerai de mon livre.

34. Va maintenant, conduis le peuple au *lieu* duquel je t'ai parlé. Voici, mon ange ira devant toi, et au jour que je ferai la vengeance, je punirai sur eux leur péché.

35. Ainsi l'Eternel frappa le peuple. parce qu'ils avaient été auteurs du veau qu'Aaron avait fait.

CHAPITRE XXXIII.

1. Et l'Eternel dit à Moïse: Va, monte d'ici, toi et le peuple que tu as fait monter du pays d'Egypte, au pays duquel j'ai juré à Abraham, Isaac et Jacob, disant: Je le donnerai à ta postérité;

2. Et j'enverrai un ange devant toi, et je chasserai les Cananéens, les Amorrhéens, les Héthiens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens,

3. *Pour vous conduire* au pays où coulent le lait et le miel: car je ne monterai point au milieu de toi, parce que tu *es* un peuple de cou roide, de peur que je ne te consume en chemin.

4. Et le peuple en entendant ces paroles fâcheuses *en* gémit, et nul d'entre eux ne mit ses ornements sur soi;

5. Car l'Eternel avait dit à Moïse: Dis aux enfants d'Israël : Vous *êtes* un peuple de cou roide; je monterai en un moment au milieu de toi et je te consumerai : maintenant donc ôte tes ornements de dessus toi, et je verrai ce que je te ferai.

6. Ainsi les enfants d'Israël se dépouillèrent de leurs ornements vers la montagne d'Horeb.

7. Et Moïse prit le tabernacle, et se le dressa hors du camp, *l'éloignant* du camp, et il l'appela le tabernacle d'assignation; et tous ceux qui cherchaient l'Eternel sortaient vers le tabernacle d'assignation, qui *était* hors du camp.

8. Et aussitôt que Moïse sortait vers le tabernacle, tout le peuple se levait, et chacun se tenait à l'entrée de sa tente et regardait Moïse par derrière, jusqu'à ce qu'il entrât dans le tabernacle.

9. Et aussitôt que Moïse était entré dans le tabernacle, la colonne de la nuée descendait et s'arrêtait à la porte du tabernacle, et *l'Eternel* parlait avec Moïse.

10. Et tout le peuple voyant la colonne de la nuée qui s'arrêtait à la porte du tabernacle, se levait, et chacun se prosternait à la porte de sa tente.

11. Et l'Eternel parlait à Moïse face à face, comme un homme parle avec son intime ami; puis *Moïse* retournait au camp; mais son serviteur Josué, fils de Nun, jeune homme, ne quittait point le tabernacle.

12. Et Moïse dit à l'Eternel: Regarde, tu m'as dit : Fais monter ce peuple; et tu ne m'as point fait connaître celui que tu dois envoyer avec moi. Cependant, tu as dit: Je te connais par *ton* nom, et même tu as trouvé grâce devant mes yeux.

13. Maintenant donc, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, montre-moi ton chemin, afin que je te connaisse, et que je trouve grâce devant tes yeux; regarde aussi que cette nation *est* ton peuple.

14. Et *l'Eternel* dit: Ma face ira, et je te donnerai du repos.

15. Et *Moïse* lui dit : Si ta face ne vient, ne nous fais point monter d'ici;

16. Car à quoi connaîtra-t-on que nous avons trouvé grâce devant tes yeux, et moi et ton peuple? ne sera-ce pas quand tu marcheras avec nous? Car alors, et moi et ton peuple, nous serons en admiration, plus que tous les peuples qui *sont* sur la terre.

17. Et l'Eternel dit à Moïse : Je ferai aussi ce que tu dis; car tu as trouvé grâce devant mes yeux, et je t'ai connu par *ton* nom.

18. *Moïse* dit aussi : Je te prie, fais-moi voir ta gloire.

19. Et *Dieu* répondit : Je ferai passer toute ma bonté devant ta face, je crierai le nom de l'Eternel devant toi, et je ferai grâce à qui je ferai grâce, et j'aurai compassion de celui dont j'aurai compassion.

20. Et il *lui* dit: Tu ne pourras pas voir ma face : car nul homme ne peut me voir et vivre.

21. L'Eternel dit aussi : Voici un lieu près de moi, et tu t'arrêteras sur ce rocher.
22. Et il arrivera que quand ma gloire passera, je te mettrai dans l'ouverture du rocher, et je te couvrirai de ma main jusqu'à ce que je sois passé;
23. Et je tirerai ma main, et tu me verras par derrière; mais ma face ne se verra point.

CHAPITRE XXXIV.

1. Et l'Eternel dit à Moïse : Taille-toi deux tables de pierre comme les premières, et j'écrirai sur elles les paroles qui étaient sur les premières tables, que tu as rompues.
2. Et sois prêt au matin, et monte le matin sur la montagne de Sinaï, et présente-toi là devant moi, au haut de la montagne.
3. Mais que nul ne monte avec toi, et même que nul ne paraisse *avec toi* sur la montagne; que ni les bœufs ni les brebis ne paissent même point près de cette montagne.
4. Moïse donc tailla deux tables de pierre comme les premières, et se leva de bon matin, et monta sur la montagne de Sinaï, comme l'Eternel lui avait commandé, et prit en sa main les deux tables de pierre.
5. Et l'Eternel descendit dans la nuée, et s'arrêta là avec *Moïse*, et cria le nom de l'Eternel.
6. Comme donc l'Eternel passait par-devant lui, il cria : L'Eternel, L'Eternel, le Dieu fort, pitoyable, miséricordieux, tardif à colère, abondant en miséricorde et en vérité,
7. Qui garde la miséricorde jusqu'en mille *générations*, qui ôte l'iniquité, le crime et le péché, qui ne tient point *le coupable* pour innocent, et qui punit l'iniquité des pères sur les enfants et sur les enfants des enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième *génération*.
8. Et Moïse aussitôt baissa la tête contre terre et se prosterna;
9. Et il dit : O Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, que le Seigneur marche maintenant au milieu de nous, car c'*est* un peuple de cou roide; pardonne donc nos iniquités et notre péché, et possède-nous comme ton héritage.
10. Et *Dieu* répondit : Voici, je traite alliance, *et* je ferai devant tout ton peuple des merveilles qui n'ont point été faites dans toute la terre, ni dans aucune nation, et tout le peuple au milieu duquel tu *es*, verra l'œuvre de l'Eternel; car ce que je vais faire avec toi, sera une chose terrible.
11. Garde ce que je te commande aujourd'hui. Voici, je vais chasser de devant toi les Amorrhéens, les Cananéens, les Héthiens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens.
12. Garde-toi de traiter alliance avec les habitants du pays dans lequel tu vas entrer, de peur qu'ils ne soient en piége au milieu de toi.
13. Mais vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs statues, et vous couperez leurs bocages.
14. Car tu ne te prosterneras point devant un autre Dieu, parce que l'Eternel se nomme *le Dieu* jaloux; c'est le Dieu fort qui est jaloux.
15. *Prends donc garde* de ne traiter point alliance avec les habitants du pays, de peur que quand ils viendront à se prostituer après leurs dieux, et à sacrifier à leurs dieux, quelqu'un ne t'appelle, et que tu ne manges de son sacrifice.
16. Et que tu ne prennes pour tes fils de leurs filles, lesquelles se prostituant après leurs dieux, feront aussi prostituer tes fils après leurs dieux.
17. Tu ne feras aucun dieu de fonte.
18. Tu garderas la fête solennelle des pains sans levain. Tu mangeras les pains sans levain pendant sept jours (comme je t'ai commandé), à l'époque du mois d'Abib; car au mois d'Abib, tu es sorti du pays d'Egypte.
19. Tout ce qui naîtra le premier m'*appartiendra*, et même le premier mâle qui naîtra de toutes les bêtes, tant des bœufs que des brebis.
20. Mais tu rachèteras avec un agneau ou un chevreau le premier-né d'un âne. Si tu ne *le* rachètes pas, tu lui couperas le cou. Tu rachèteras tout premier-né de tes fils; et nul ne se présentera devant ma face à vide.
21. Tu travailleras six jours; mais au septième tu te reposeras; tu te reposeras *même* au temps du labourage et dans celui de la moisson.
22. Tu feras la fête solennelle des semaines *au temps* des premiers fruits de la moisson du froment; et la fête solennelle de la récolte à la révolution de l'année.
23. Tous les mâles d'entre vous comparaîtront trois fois l'an devant le Dominateur, l'Eternel, le Dieu d'Israël;
24. Car je déposséderai les nations de devant toi, et j'étendrai tes limites, et nul ne formera des desseins contre ton pays, lorsque tu monteras pour te présenter trois fois l'an devant l'Eternel ton Dieu
25. Tu n'offriras point le sang de mon sacrifice avec du pain levé; on ne gardera rien du sacrifice de la fête solennelle de Pâques, jusqu'au matin.
26. Tu apporteras les prémices des premiers fruits de la terre dans la maison de l'Eternel ton Dieu. Tu ne feras point cuire le chevreau dans le lait de sa mère.
27. L'Eternel dit aussi à Moïse : Ecris ces paroles; car c'est suivant la teneur de ces paroles que j'ai traité alliance avec toi et avec Israël.
28. Et *Moïse* demeura là avec l'Eternel quarante jours et quarante nuits, sans manger du pain et sans boire de l'eau; et *l'Eternel* écrivit sur les tables les pa-

roles de l'alliance, *savoir* les dix paroles.
29. Or, lorsque Moïse descendit de la montagne de Sinaï, tenant en sa main les deux tables du témoignage, lors, *dis-je*, qu'il descendit de la montagne, il ne s'aperçut point que la peau de son visage était devenue *toute* rayonnante, pendant qu'il parlait avec *Dieu.*
30. Mais Aaron et tous les enfants d'Israël ayant vu Moïse, et s'étant aperçus que la peau de son visage était *toute* rayonnante, ils craignirent d'approcher de lui.
31. Alors Moïse les appela, et Aaron et tous les principaux de l'assemblée revinrent vers lui, et Moïse leur parla.
32. Après cela tous les enfants d'Israël s'approchèrent, et il leur commanda toutes les choses que l'Eternel lui avait dites sur la montagne de Sinaï.
33. Ainsi Moïse acheva de leur parler. (Or, il avait mis un voile sur sa face.)
34. Et quand Moïse entrait vers l'Eternel pour parler avec lui, il ôtait le voile jusqu'à ce qu'il sortît *du tabernacle;* et étant sorti, il disait aux enfants d'Israël ce qui lui avait été commandé.
35. Et les enfants d'Israël avaient vu que le visage de Moïse, *savoir* la peau de son visage, était rayonnante; c'est pourquoi Moïse remettait le voile sur son visage, jusqu'à ce qu'il retournât pour parler avec *l'Eternel.*

CHAPITRE XXXV.

1. Moïse donc assembla tout le peuple des enfants d'Israël, et leur dit : Ce *sont* ici les choses que l'Eternel a commandé de faire :
2. On travaillera pendant six jours, mais le septième jour sera saint, *car c'est* le Sabbat du repos *consacré* à l'Eternel. Quiconque travaillera en ce *jour-là* sera puni de mort.
3. Vous n'allumerez point de feu dans aucune de vos demeures le jour du repos.
4. Et Moïse parla à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et *leur* dit : C'*est* ici ce que l'Eternel *vous* a commandé, disant :
5. Prenez de *ce qui est* chez vous une offrande élevée pour l'Eternel. Quiconque sera de bonne volonté apportera pour cette offrande à l'Eternel, de l'or, de l'argent et de l'airain.
6. De l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, des *poils de* chèvres,
7. Des peaux de mouton teintes en rouge, et des peaux *de couleur* d'hyacinthe, du bois de Sittim,
8. De l'huile pour le luminaire, des choses aromatiques pour l'huile de l'onction, et pour le parfum des choses aromatiques,
9. Des pierres d'onyx, et des pierres de remplages, pour l'éphod et pour le pectoral.
10. Et tous les hommes intelligents d'entre vous viendront, et feront tout ce que l'Eternel a commandé :
11. *Savoir* le pavillon, son tabernacle et sa couverture, ses anneaux, ses ais, ses barres, ses piliers et ses soubassements,
12. L'arche et ses barres, le propitiatoire, et le voile pour tendre devant *l'arche,*
13. La table et ses barres et tous ses ustensiles, et le pain de proposition,
14. Et le chandelier du luminaire, ses ustensiles, ses lampes, et l'huile du luminaire,
15. Et l'autel du parfum et ses barres, l'huile de l'onction, le parfum des choses aromatiques, et la tapisserie *pour tendre* à l'entrée, *savoir* à l'entrée du pavillon,
16. L'autel de l'holocauste, sa grille d'airain, ses barres et tous ses ustensiles. la cuve et son soubassement,
17. Les courtines du parvis, ses piliers, ses soubassements, et la tapisserie *pour tendre* à la porte du parvis,
18. Et les pieux du pavillon, et les pieux du parvis, et leur cordage,
19. Les vêtements du service pour faire le service au sanctuaire, les saints vêtements d'Aaron sacrificateur, et les vêtements de ses enfants pour exercer la sacrificature.
20. Alors toute l'assemblée des enfants d'Israël sortit de devant Moïse.
21. Et tous ceux dont le cœur fut ému *de bonne volonté*, vinrent; et tous ceux dont l'esprit fut porté à faire quelque libéralité, apportèrent l'offrande de l'Eternel pour l'œuvre du tabernacle d'assignation, et pour tout son service, et pour les vêtements sacrés.
22. Et les hommes vinrent avec les femmes; tous ceux qui furent de bonne volonté apportèrent des boucles, des bagues, des anneaux, des bracelets et toutes sortes de joyaux d'or, et tous offrirent quelque offrande d'or à l'Eternel.
23. Tout homme aussi chez qui se trouvait de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, des *poils de* chèvres, des peaux de mouton teintes en rouge. *de couleur* d'hyacinthe, *les* apporta.
24. Tout homme qui *avait de quoi* faire une offrande d'argent et d'airain, *l'*apporta pour l'offrande de l'Eternel; tout homme aussi chez qui il se trouva du bois de Sittim, pour tout l'ouvrage du service, *l'*apporta.
25. Toute femme aussi qui avait de l'industrie, fila de sa main, et apporta ce qu'elle avait filé, de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi et du fin lin.
26. Toutes les femmes aussi dont le cœur fut porté à *travailler de leur* industrie, filèrent du *poil de* chèvre.
27. Les principaux aussi *de l'assemblée* apportèrent des pierres d'onyx et des pierres de remplages, pour l'éphod et pour le pectoral.
28. Et des aromates, et de l'huile, tant pour le luminaire que pour l'huile d'onction, pour le parfum des choses aromatiques.
29. Tout homme donc et toute femme

qui furent de bonne volonté pour apporter *de quoi faire* l'ouvrage que l'Eternel avait commandé par Moïse qu'on fît, *et* tous les enfants d'Israël, apportèrent des présents à l'Eternel, avec une franche volonté.

30. Et Moïse dit aux enfants d'Israël. Voyez, l'Eternel a appelé nommément Bethsaléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda;

31. Et il l'a rempli de l'esprit de Dieu, en sagesse, en intelligence, en science, pour toutes sortes d'ouvrages;

32. Même pour inventer *tout* ce qui se peut inventer en or, en argent, en airain.

33. Dans la sculpture des pierres, pour *les* mettre en œuvre, et dans la menuiserie, pour travailler en tout ouvrage exquis;

34. Et il lui a aussi donné *l'adresse* d'enseigner, tant à lui qu'à Aholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan;

35. *Et* il les a remplis d'industrie pour faire toute sorte de travail d'ouvrier, même d'ouvrier en ouvrage exquis et en broderie, en hyacinthe, en écarlate, en cramoisi, et en fin lin, et *d'ouvrage* de tisserand, *tellement qu'ils* font toute sorte d'ouvrages, et *qu'ils* sont heureux en inventions.

CHAPITRE XXXVI.

1. Et Bethsaléel, et Aholiab, et tous les hommes habiles auxquels l'Eternel avait donné de l'industrie et de l'intelligence pour savoir faire tout l'ouvrage du service du sanctuaire, firent toutes les choses que l'Eternel avait commandées.

2. Car Moïse avait appelé Bethsaléel, et Aholiab, et tous les hommes habiles auxquels l'Eternel avait donné de l'industrie, *et* tous ceux qui se vinrent présenter volontairement pour faire cet ouvrage:

3. Lesquels emportèrent de devant Moïse toute l'offrande que les enfants d'Israël avaient apportée pour faire l'ouvrage du service du sanctuaire. Or, on apportait encore chaque matin quelque oblation volontaire.

4. C'est pourquoi tous les hommes intelligents, qui faisaient tout l'ouvrage du sanctuaire, quittèrent chacun l'ouvrage qu'ils faisaient.

5. Et ils parlèrent à Moïse, et dirent: Le peuple apporte beaucoup plus qu'il ne faut pour le service *et* pour l'ouvrage que l'Eternel a commandé de faire.

6. Alors, par le commandement de Moïse, on fit crier par le camp: Que ni homme ni femme ne fasse plus d'ouvrage pour l'offrande du sanctuaire. Et *ainsi* on empêcha le peuple de *plus rien* offrir.

7. Car ils avaient de tout ce qu'il fallait, suffisamment pour faire tout l'ouvrage, tellement qu'il y en avait de reste.

8. Tous les hommes donc industrieux, d'entre ceux qui faisaient l'ouvrage, firent le pavillon, *savoir*, dix pièces de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi, et ils les firent *semées* de chérubins d'un ouvrage exquis.

9. La longueur d'une pièce *était* de vingt-huit coudées, et la largeur de la même pièce de quatre coudées; toutes les pièces avaient une même mesure.

10. Et ils joignirent cinq pièces l'une à l'autre, et cinq *autres* pièces l'une à l'autre.

11. Et ils firent des lacets d'hyacinthe sur le bord d'une pièce, *savoir* au bord de celle qui était attachée; ils en firent ainsi au bord de la dernière pièce, dans le second assemblage.

12. Ils firent cinquante lacets en une pièce, et cinquante lacets au bord de la pièce qui *était* dans l'autre assemblage, les lacets étant à l'opposite l'un de l'autre.

13. Puis on fit cinquante crochets d'or, et on attacha les pièces l'une à l'autre avec les crochets; ainsi il n'y eut qu'un pavillon.

14. Puis on fit des pièces *de poils* de chèvres, pour *servir de* tabernacle par-dessus le pavillon; on fit *donc* onze de ces pièces.

15. La longueur d'une pièce *était* de trente coudées, et la largeur de la même pièce de quatre coudées, *et* les onze pièces avaient une même mesure.

16. Et on assembla cinq *de ces* pièces à part, et les six *autres* pièces à part.

17. On fit aussi cinquante lacets sur le bord de l'une des pièces, *savoir* à la dernière pièce qui était attachée, et cinquante lacets sur le bord de l'autre pièce qui était attachée.

18. On fit aussi cinquante crochets d'airain pour attacher le tabernacle, afin qu'il n'y en eût qu'un.

19. Et on fit pour le tabernacle une couverture de peaux de mouton teintes en rouge, et une couverture de peaux *de couleur* d'hyacinthe par-dessus.

20. Et on fit pour le pavillon des ais de bois de Sittim, qu'on fit tenir debout.

21. La longueur d'un ais *était* de dix coudées, et la largeur du même ais d'une coudée et demie.

22. *Il y avait* deux tenons à chaque ais en façon d'échelons l'un après l'autre; on fit ainsi de tous les ais du pavillon.

23. On fit donc les ais pour le pavillon, *savoir* vingt ais au côté *qui regarde* droit vers le midi.

24. Et au-dessous des vingt ais on fit quarante soubassements d'argent; deux soubassements sous un ais, pour ses deux tenons, et deux soubassements sous l'autre ais, pour ses deux tenons.

25. On fit aussi vingt ais à l'autre côté du pavillon, du côté du septentrion.

26. Et leurs quarante soubassements d'argent; deux soubassements sous un ais, et deux soubassements sous l'autre ais.

27. Et pour le fond du pavillon vers l'occident, on fit six ais.
28. Et on fit deux ais pour les encoignures du pavillon aux deux côtés du fond,
29. Qui étaient égaux par le bas, et qui étaient joints *et* unis par le haut avec un anneau; *et* on fit ainsi des deux *ais, qui étaient* aux deux encoignures.
30. Il y avait donc huit ais et seize soubassements d'argent; *savoir* deux soubassements sous chaque ais.
31. Et on fit cinq barres de bois de Sittim, pour les ais de l'un des côtés du pavillon;
32. Et cinq barres pour les ais de l'autre côté du pavillon. *On fit* aussi cinq barres pour les ais du pavillon pour le fond, vers le côté de l'occident.
33. Et on fit que la barre du milieu passait par le milieu des ais, depuis un bout jusqu'à l'autre.
34. Et on couvrit d'or les ais, et on fit leurs anneaux d'or, pour y faire passer les barres, et ils couvrirent d'or les barres.
35. On fit aussi le voile d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, on le fit d'ouvrage de broderie, *seme de* chérubins.
36. Et on lui fit quatre colonnes *de bois* de Sittim, qu'on couvrit d'or, *ayant* leurs crochets d'or; et on leur fondit quatre soubassements d'argent.
37. On fit aussi à l'entrée du tabernacle une tapisserie d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie.
38. *On fit* aussi ses cinq colonnes avec leurs crochets; et on couvrit d'or leurs chapiteaux, et leurs filets; mais leurs cinq soubassements *étaient* d'airain.

CHAPITRE XXXVII.

1. Puis Bethsaléel fit l'arche de bois de Sittim. Sa longueur *était* de deux coudées et demie, sa largeur d'une coudée et demie, et sa hauteur d'une coudée et demie.
2. Et il la couvrit par dedans et par dehors d'or pur, et il lui fit un couronnement d'or à l'entour.
3. Et il lui fondit quatre anneaux d'or, *pour les mettre* sur ses quatre coins; savoir, deux anneaux à l'un de ses côtés, et deux autres à l'autre côté.
4. Il fit aussi des barres de bois de Sittim, et les couvrit d'or.
5. Et il fit entrer les barres dans les anneaux aux côtés de l'arche, pour porter l'arche.
6. Il fit aussi le propitiatoire d'or pur, dont la longueur *était* de deux coudées et demie, et la largeur d'une coudée et demie.
7. Et il fit deux chérubins d'or. il les fit d'ouvrage fait au marteau, *tirés* des deux bouts du propitiatoire;
8. Un chérubin du bout de deçà, et l'autre chérubin du bout de delà; il fit, *dis-je*, les chérubins *tirés* du propitiatoire, *savoir* de ses deux bouts.
9. Et les chérubins étendaient *leurs* ailes en haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire, et leurs faces *etaient* vis-à-vis l'une de l'autre, *et* les chérubins regardaient vers le propitiatoire.
10. Il fit aussi la table de bois de Sittim; sa longueur *était* de deux coudées, sa largeur d'une coudée, et sa hauteur d'une coudée et demie.
11. Et il la couvrit d'or pur, et il lui fit un couronnement d'or à l'entour.
12. Il lui fit aussi tout autour une clôture large d'une paume, et il fit autour de sa clôture un couronnement d'or.
13. Et il lui fondit quatre anneaux d'or, et il mit les anneaux aux quatre coins, qui *etaient* à ses quatre pieds.
14. Les anneaux étaient à l'endroit de la clôture, pour y mettre les barres pour porter la table.
15. Et il fit les barres de bois de Sittim, et il les couvrit d'or, pour porter la table.
16. Il fit aussi d'or pur des vaisseaux *pour poser* sur la table, ses plats, ses tasses, ses bassins et *ses* gobelets, avec lesquels on devait faire les aspersions.
17. Il fit aussi le chandelier d'or pur; il le fit d'ouvrage façonné au marteau; sa tige, ses branches, ses plats, ses pommeaux et ses fleurs étaient *tirés* de lui;
18. Et six branches sortaient de ses côtés, trois branches d'un côté du chandelier, et trois autres de l'autre côté du chandelier.
19. *Il y avait* en une des branches trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur, et en l'autre branche trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur. *Il fit* de même aux six branches qui sortaient du chandelier.
20. Et *il y avait* au chandelier quatre plats en forme d'amande, ses pommeaux et ses fleurs.
21. Et un pommeau sous deux branches *tirées du chandelier*, et un *autre* pommeau sous deux *autres* branches, *qui* en *etaient tirées*, et un *autre* pommeau sous deux *autres* branches *qui* en *étaient tirées*, *savoir* des six branches procédant *du chandelier*.
22. Leurs pommeaux et leurs branches en étaient *tirés*, *et* tout *le chandelier était* d'une seule pièce, faite au marteau *et* d'or pur.
23. Il fit aussi ses sept lampes, ses mouchettes, et ses petits plats destinés à recevoir ce qui tombe des lampes d'or pur.
24. Et il le fit avec toute sa garniture, d'un talent d'or pur.
25. Il fit aussi l'autel du parfum de bois de Sittim; sa longueur *était* d'une coudée, et sa largeur d'une coudée; *il était* carré, mais sa hauteur *etait* de deux coudées, *et* des cornes sortaient de *ses quatre coins*.
26. Et il couvrit d'or pur tant le dessus de *l'autel* que ses deux côtés tout à l'entour, et ses cornes; et il lui fit *aussi* tout à l'entour un couronnement d'or.

27. Il fit aussi au-dessous de son couronnement deux anneaux d'or à ses deux côtés, *qu'il mit* aux deux coins, pour y faire passer les barres *qui devaient servir* à le porter.
28. Et il fit les barres de bois de Sittim, et il les couvrit d'or.
29. Il composa aussi l'huile de l'onction *qui était* une chose sainte, et le parfum pur, composés d'aromates selon l'art du parfumeur.

CHAPITRE XXXVIII.

1. Il fit aussi l'autel des holocaustes de bois de Sittim; sa longueur *était* de cinq coudées, et sa largeur de cinq coudées; *il était* carré: et sa hauteur *était* de trois coudées.
2. Et il fit des cornes à ses quatre coins, *et* qui en sortaient, et il le couvrit d'airain.
3. Il fit aussi tous les ustensiles de l'autel, les chaudrons, les racloirs, les bassins, les fourchettes et les encensoirs; il fit tous ses ustensiles d'airain.
4. Et il fit pour l'autel une grille d'airain, en forme de treillis, au-dessous de l'enceinte de *l'autel*, depuis le bas jusqu'au milieu.
5. Et il fondit quatre anneaux aux quatre coins de la grille d'airain, pour mettre les barres.
6. Et il fit les barres de bois de Sittim, et les couvrit d'airain.
7. Et il fit passer les barres dans les anneaux, aux côtés de l'autel, pour le porter avec elles, le faisant d'ais, *et* creux.
8. Il fit aussi la cuve d'airain et son soubassement d'airain, des miroirs des femmes qui s'étaient assemblées par troupes, *et* qui s'étaient rendues à la porte du tabernacle d'assignation.
9. Il fit aussi un parvis, *savoir* pour le côté *qui regarde* vers le midi, *et* des courtines pour le parvis, de fin lin retors, de cent coudées;
10. *Et* leurs vingt piliers avec leurs vingt soubassements d'airain; *mais* les crochets des piliers et leurs filets *étaient* d'argent.
11. Et pour le côté du septentrion, *il fit aussi d'autres courtines* de cent coudées, *et* leurs vingt piliers et leurs vingt soubassements d'airain; *mais* les crochets des piliers et leurs filets *étaient* d'argent.
12. Et pour le côté de l'occident, *il y avait* des courtines de cinquante coudées, leurs dix piliers et leurs dix soubassements; les crochets des piliers et leurs filets *étaient* d'argent.
13. Et pour le côté de l'orient, *droit* vers le levant, *il y mit des courtines qui avaient* cinquante coudées.
14. *Il fit* pour l'un des côtés quinze coudées de courtines, *et* leurs trois piliers avec leurs trois soubassements.
15. Et pour l'autre côté, *il fit aussi* quinze coudées de courtines, (*afin qu'il y en eût* autant deçà que delà de la porte du parvis), *et* leurs trois piliers avec leurs trois soubassements.
16. Toutes les courtines du parvis, *qui étaient* tout à l'entour, *il les fit donc* de fin lin retors.
17. *Il fit* les soubassements des piliers d'airain, les crochets des piliers et les filets d'argent, et leurs chapiteaux furent couverts d'argent, et tous les piliers du parvis furent ceints à l'entour d'un filet d'argent.
18. Et la tapisserie de la porte du parvis *était* d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi, et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie, de la longueur de vingt coudées, et de la hauteur (*qui était* à la largeur) de cinq coudées, répondant aux courtines du parvis.
19. Et ses quatre piliers avec leurs quatre soubassements *étaient* d'airain, *et* leurs crochets *étaient* d'argent; la couverture aussi de leurs chapiteaux et leurs filets *étaient* d'argent.
20. Et tous les pieux du tabernacle et du parvis à l'entour *étaient* d'airain.
21. C'*est* ici le compte de *ce qui fut employé au* pavillon, *savoir* au pavillon du témoignage, comme le compte *en* fut fait suivant le commandement de Moïse, à quoi furent employés les Lévites, sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron, sacrificateur.
22. Bethsaléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda, fit toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse.
23. Et avec lui Aholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan, *et* les ouvriers et ceux qui travaillaient en ouvrage exquis, et les brodeurs en hyacinthe, écarlate, cramoisi et fin lin.
24. Tout l'or qui fut employé pour l'ouvrage, *savoir* pour tout l'ouvrage du sanctuaire, qui était de l'or d'offrande, *fut* de vingt-neuf talents, et de sept cent trente sicles, selon le sicle du sanctuaire;
25. Et l'argent de ceux de l'assemblée qui furent dénombrés, *fut* de cent talents et mille sept cent soixante et quinze sicles, selon le sicle du sanctuaire;
26. Un demi-sicle par tête, la moitié d'un sicle, selon le sicle du sanctuaire. Tous ceux qui passèrent par le dénombrement, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, *furent* six cent trois mille cinq cent cinquante.
27. Il y eut donc cent talents d'argent pour fondre les soubassements du sanctuaire, et les soubassements du voile; *savoir*, cent soubassements de cent talents; un talent pour *chaque* soubassement.
28. Mais des mille sept cent soixante et quinze *sicles*, il fit les crochets pour les piliers, et il couvrit leurs chapiteaux, et il en fit des filets à l'entour.
29. L'airain de l'offrande *fut* de soixante et dix talents, et deux mille quatre cent sicles;

30. Dont on fit les soubassements de la porte du tabernacle d'assignation, et l'autel d'airain, avec sa grille d'airain, et tous les ustensiles de l'autel,
31. Et les soubassements de la porte du parvis, et tous les pieux du pavillon, et tous les pieux du parvis tout autour

CHAPITRE XXXIX.

1. Ils firent aussi d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi, les vêtements du service, pour faire le service au sanctuaire, et ils firent les vêtements sacrés qui *étaient* pour Aaron, comme l'Eternel avait commandé à Moïse.
2. On fit donc l'éphod d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.
3. (Or, on étendit des lames d'or, et on *les* coupa par filets; pour *les* brocher avec l'hyacinthe, avec l'écarlate, avec le cramoisi et avec le fin lin, d'ouvrage de broderie.)
4. On fit à *l'ephod* des épaulettes qui s'attachaient, *tellement qu*'il était joint à ses deux bouts.
5. Et la ceinture brodée, de laquelle il était ceint, était *tirée* de la même pièce et de même ouvrage, *savoir*, d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, comme l'Eternel avait commandé à Moïse.
6. On agença aussi les pierres d'onyx enchâssées dans des chatons d'or, *et* ayant les noms des enfants d'Israël gravés de gravure de cachet.
7. Et on les mit sur les épaulettes de l'éphod, *afin qu'elles fussent* des pierres de mémorial pour les enfants d'Israël, comme l'Eternel *l*'avait commandé à Moïse.
8. On fit aussi le pectoral d'ouvrage de broderie, comme l'ouvrage de l'éphod, *savoir*, d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.
9. On fit le pectoral carré *et* double; sa longueur *était* d'une paume, et sa largeur d'une paume, d'une part et d'autre.
10. Et on le remplit de quatre rangs de pierres; au premier rang, *on mit* une sardoine, une topaze et une émeraude;
11. Au second rang, une escarboucle, un saphir et un jaspe,
12. Au troisième rang, un ligure, une agate et une améthyste,
13. Et au quatrième rang, un chrysolithe, un onyx et un béril, *lesquels furent* enchâssés dans leurs chatons d'or, dans leurs remplages.
14. Ainsi il y avait autant de ces pierres-là, qu'il y avait de noms des enfants d'Israël, douze selon leurs noms; on grava sur chacune d'elles de gravure de cachet, un nom, *et elles étaient* pour les douze tribus.
15. Et on fit sur le pectoral les chaînettes à bouts, en façon de cordon *et* d'or pur.
16. On fit aussi deux agrafes d'or, et deux anneaux d'or, et on mit les deux anneaux aux deux bouts du pectoral.
17. On mit aussi les deux *chaînettes* d'or faites à cordon, dans les deux anneaux, à l'extrémité du pectoral.
18. Et on mit les deux *autres* bouts des deux *chaînettes* faites à cordon, aux deux agrafes, sur les épaulettes de l'éphod; sur le devant de *l'éphod.*
19. On fit aussi deux *autres* anneaux d'or, et on *les* mit aux deux *autres* bouts du pectoral sur son bord, qui *était* du côté de l'éphod en dedans.
20. On fit aussi deux *autres* anneaux d'or, et on les mit aux deux épaulières de l'éphod par le bas, répondant sur le devant, à l'endroit où il se joignait au-dessus de la ceinture brodée de l'éphod.
21. Et ils lièrent le pectoral par ses anneaux aux anneaux de l'éphod, avec un cordon d'hyacinthe, afin qu'il tînt au-dessus de la ceinture brodée de l'éphod, et que le pectoral ne branlât pas de dessus l'éphod, comme l'Eternel *l*'avait commandé à Moïse.
22. On fit aussi le rochet de l'éphod d'ouvrage tissu *et* entièrement d'hyacinthe.
23. Et l'ouverture *à passer la tête était* au milieu du rochet, comme l'ouverture d'un corselet; *et il y avait* un ourlet à l'ouverture *du rochet*, tout à l'entour, *afin qu*'il ne se déchirât point.
24. Et aux bords du rochet, on fit des grenades d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi, à fil retors.
25. On fit aussi des clochettes d'or pur, et on mit les clochettes entre les grenades aux bords du rochet tout à l'entour, parmi les grenades;
26. *En sorte qu'il y avait* une clochette et une grenade, une clochette et une grenade, aux bords du rochet, tout à l'entour, pour faire le service, comme l'Eternel *l*'avait commandé à Moïse.
27. On fit aussi à Aaron et à ses fils des chemises de fin lin, d'ouvrage tissu;
28. Et la tiare de fin lin, et les ornements des calottes de fin lin, et les caleçons de lin, de fin lin retors,
29. Et la ceinture de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi, d'ouvrage de broderie, comme l'Eternel *l*'avait commandé à Moïse.
30. Et la lame du saint couronnement d'or pur, sur laquelle on écrivit une écriture de gravure de cachet, *savoir*, LA SAINTETÉ A L'ETERNEL.
31. Et on mit sur elle un cordon d'hyacinthe, pour *l*'appliquer à la tiare, par-dessus, comme l'Eternel *l*'avait commandé à Moïse.
32. C'est ainsi que fut achevé tout l'ouvrage du pavillon du tabernacle d'assignation; et les enfants d'Israël firent toutes les choses que l'Eternel avait commandées à Moïse; ils *les* firent ainsi.
33. Et ils apportèrent à Moïse le pavillon, le tabernacle et tous les ustensiles, ses crochets, ses ais, ses barres, ses piliers et ses soubassements.
34. La couverture de peaux de moutons teintes en rouge, et la couverture de

peaux *de couleur* d'hyacinthe, et le voile pour tendre *devant le lieu très saint.*
35. L'arche du témoignage et ses barres, et le propitiatoire,
36. La table *avec* tous ses ustensiles, et le pain de proposition,
37. Et le chandelier pur, *avec* toutes ses lampes arrangées et tous ses ustensiles, et l'huile du luminaire,
38. Et l'autel d'or, l'huile de l'onction, le parfum de choses aromatiques, et la tapisserie de l'entrée du tabernacle,
39. *Et* l'autel d'airain avec sa grille d'airain, ses barres et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement,
40. *Et* les courtines du parvis, ses piliers, ses soubassements, la tapisserie pour la porte du parvis, son cordage, ses pieux et tous les ustensiles du service du pavillon, pour le tabernacle d'assignation,
41. Les vêtements du service pour faire le service au sanctuaire, les saints vêtements pour Aaron, sacrificateur, et les vêtements de ses fils pour exercer la sacrificature.
42. Les enfants d'Israël firent *donc* tout l'ouvrage comme l'Eternel *l'*avait commandé à Moïse.
43. Et Moïse vit tout l'ouvrage, et voici, on l'avait fait tel que l'Eternel *l'*avait commandé; on *l'*avait fait ainsi; et Moïse les bénit.

CHAPITRE XL.

1. Et l'Eternel parla à Moïse, disant:
2. Au premier jour du premier mois, tu dresseras le pavillon du tabernacle d'assignation;
3. Et tu y mettras l'arche du témoignage, au-devant de laquelle tu mettras le voile.
4. Tu apporteras aussi la table, et tu *y* arrangeras ce qui y doit être arrangé; tu apporteras aussi le chandelier, et tu allumeras ses lampes.
5. Tu mettras aussi l'autel d'or pour le parfum au-devant de l'arche du témoignage, et tu mettras la tapisserie à l'entrée du pavillon.
6. Tu mettras aussi l'autel de l'holocauste vis-à-vis de l'entrée du pavillon du tabernacle d'assignation.
7. Tu mettras aussi la cuve entre le tabernacle d'assignation et l'autel, et tu y mettras de l'eau.
8. Tu mettras aussi le parvis tout à l'entour, et tu mettras la tapisserie à la porte du parvis.
9. Tu prendras aussi l'huile de l'onction, et tu *en* oindras le pavillon, et tout ce qui y *est*, et tu le consacreras, et tous ses ustensiles, et il sera consacré.
10. Tu oindras aussi l'autel de l'holocauste et tous ses ustensiles, et tu consacreras l'autel, et l'autel sera très saint.
11. Et tu oindras la cuve et son soubassement, et tu la consacreras.
12. Tu feras aussi approcher Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle d'assignation, et tu les laveras d'eau.
13. Et tu revêtiras Aaron des saints vêtements, et tu l'oindras, et le consacreras, et il m'exercera la sacrificature.
14. Et tu feras approcher ses fils, que tu revêtiras de chemises;
15. Et tu les oindras, comme tu auras oint leur père, et ils m'exerceront la sacrificature; et leur onction servira pour la sacrificature à toujours, d'âge en âge.
16. Et Moïse fit toutes ces choses selon que l'Eternel lui avait commandé; il *le* fit ainsi.
17. Car au premier *jour* du premier mois, dans la seconde année, le pavillon fut dressé.
18. Et Moïse dressa le pavillon, et mit ses soubassements, et posa ses ais, et mit ses barres, et dressa ses piliers.
19. Et il étendit le tabernacle sur le pavillon, et il mit la couverture du tabernacle au-dessus *du pavillon* par le haut, comme l'Eternel *l'*avait commandé à Moïse.
20. Il prit aussi et il posa le témoignage dans l'arche, et il mit les barres à l'arche; il mit aussi le propitiatoire sur l'arche, par le haut.
21. Et il apporta l'arche dans le pavillon, et posa le voile de tapisserie, et *le* mit au-devant de l'arche du témoignage, comme Dieu *l'*avait commandé à Moïse.
22. Il mit aussi la table au tabernacle d'assignation, au côté du pavillon vers le septentrion, hors du voile;
23. Et il arrangea sur elle des rangées de pains devant l'Eternel, comme l'Eternel *l'*avait commandé à Moïse.
24. Il mit aussi le chandelier au tabernacle d'assignation, vis-à-vis de la table, au côté du pavillon vers le midi.
25. Et il alluma les lampes devant l'Eternel, comme l'Eternel *l'*avait commandé à Moïse.
26. Il posa aussi l'autel d'or au tabernacle d'assignation devant le voile;
27. Et il fit fumer sur *l'autel* le parfum des choses aromatiques, comme l'Eternel *l'*avait commandé à Moïse.
28. Il mit aussi la tapisserie de l'entrée pour le pavillon.
29. Il mit aussi l'autel de l'holocauste à l'entrée du pavillon du tabernacle d'assignation, et il offrit sur *l'autel* l'holocauste et le gâteau, comme l'Eternel *l'*avait commandé à Moïse.
30. Il posa aussi la cuve entre le tabernacle d'assignation et l'autel, et il y mit de l'eau pour laver.
31. Et Moïse et Aaron avec ses fils en lavèrent leurs mains et leurs pieds.
32. *Et* quand ils entraient au tabernacle d'assignation, et qu'ils approchaient de l'autel, ils se lavaient, selon que l'Eternel *l'*avait commandé à Moïse.
33. Il dressa aussi le parvis tout autour du pavillon et de l'autel, et il mit la tapisserie de la porte du parvis. Ainsi Moïse acheva l'ouvrage.

34. Et la nuée couvrit le tabernacle d'assignation, et la gloire de l'Eternel remplit le pavillon;
35. Tellement que Moïse ne put entrer au tabernacle d'assignation, car la nuée se tenait dessus, et la gloire de l'Eternel remplissait le pavillon.
36. Or, quand la nuée se levait de dessus le tabernacle, les enfants d'Israël partaient; *cela arrivait* dans toutes leurs traites;
37. Mais si la nuée ne se levait point, ils ne partaient point jusqu'au jour qu'elle se levait.
38. Car la nuée de l'Eternel *était* sur le pavillon le jour, et le feu y était la nuit, aux yeux de toute la maison d'Israël, dans toutes leurs traites.

LE LÉVITIQUE.

TROISIÈME LIVRE DE MOÏSE.

CHAPITRE I.

1. L'Eternel appela Moïse, et lui parla du tabernacle d'assignation, disant :
2. Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand quelqu'un d'entre vous fera une offrande à l'Eternel, il fera son offrande de gros ou de menu bétail.
3. Si son offrande *est* de gros bétail pour l'holocauste, il offrira un mâle sans défaut; *et* il l'offrira à l'entrée du tabernacle d'assignation, de son bon gré, en la présence de l'Eternel;
4. Et il mettra sa main sur la tête *de la victime* de l'holocauste, et il sera agréé pour lui, afin de faire propitiation pour lui.
5. Ensuite on égorgera le veau en la présence de l'Eternel, et les fils d'Aaron, sacrificateurs, *en* offriront le sang, et le répandront à l'entour sur l'autel qui *est* à l'entrée du tabernacle d'assignation.
6. Après cela, on écorchera *la victime de* l'holocauste, et on la mettra en pièces.
7. Alors les fils d'Aaron, sacrificateurs, mettront le feu sur l'autel, et arrangeront le bois sur le feu;
8. Et les fils d'Aaron, sacrificateurs, arrangeront les pièces, la tête et la fressure, sur le bois qu'*on aura mis* au feu sur l'autel.
9. Mais il lavera d'eau le ventre et les jambes, et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses sur l'autel; *c'est* un holocauste *et* un sacrifice fait par le feu, de bonne odeur à l'Eternel.
10. Que si son offrande *est* de menu bétail pour l'holocauste, *savoir* d'entre les brebis, ou d'entre les chèvres, il offrira un mâle sans défaut;
11. Et on l'égorgera à côté de l'autel vers le septentrion, en la présence de l'Eternel, et les fils d'Aaron, sacrificateurs, en répandront le sang sur l'autel tout autour.
12. Et on mettra en pièces, et sa tête, et sa fressure; et le sacrificateur les arrangera sur le bois qu'*on mettra* sur le feu qui *est* sur l'autel;
13. Mais il lavera d'eau les entrailles et les jambes. Ensuite le sacrificateur offrira toutes ces choses, et *les* fera fumer sur l'autel, c'*est* un holocauste *et* un sacrifice fait par le feu, d'agréable odeur à l'Eternel.
14. Que si son offrande *est* d'oiseaux *pour* l'holocauste à l'Eternel, il fera son offrande de tourterelles ou de pigeonneaux.
15. Et le sacrificateur l'offrira sur l'autel, et lui entamera la tête avec l'ongle, afin de *la* faire fumer sur l'autel, et on en fera couler le sang au côté de l'autel;
16. Et il ôtera son jabot, avec sa plume, et les jettera près de l'autel vers l'orient, où seront les cendres.
17. Il l'entamera donc avec ses ailes, sans *le* partager; et le sacrificateur le fera fumer sur l'autel, sur le bois qui *sera* au feu; c'*est* un holocauste *et* un sacrifice fait par le feu, de bonne odeur à l'Eternel.

CHAPITRE II.

1. Et quand quelque personne offrira une offrande de gâteau à l'Eternel, son offrande sera de fleur de farine, sur laquelle il versera de l'huile, et il y mettra de l'encens dessus;
2. Et il l'apportera aux fils d'Aaron, sacrificateurs; et le sacrificateur prendra une poignée de la fleur de farine, et de l'huile *dont le gâteau aura été fait*, avec tout l'encens *qui était sur le gâteau*, et il fera fumer son mémorial sur l'autel; *c'est* une offrande faite par le feu, en bonne odeur à l'Eternel.
3. Mais ce qui restera du gâteau *sera* pour Aaron et ses fils; *c'est* une chose très sainte, *comme venant* des offrandes faites par le feu à l'Eternel.
4. Et quand tu offriras une offrande de ce qui est cuit au four, *que ce soient* des gâteaux sans levain, de fine farine pétrie avec de l'huile et des beignets sans levain, oints *ou arrosés* d'huile.